

Zeitschrift: Panorama / Raiffeisen
Herausgeber: Raiffeisen Suisse société coopérative
Band: - (1993)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PANORAMA

2-93

La déclaration d'impôts

Bientôt 500 000 sociétaires Raiffeisen

Ce que coûtent les enfants

Les handicapés dans la récession

Les plaisirs de la luge



RAIFFEISEN



Payer sans argent liquide avec l'EUROCARD Raiffeisen.



Avec cette carte de crédit, votre signature suffit pour régler vos achats, notes d'hôtel, de restaurant et autres prestations de service, dans le monde entier.

Sécurité maximale, décompte mensuel clair, location de voiture sans caution, carte de conjoint gratuite et autres avantages, moyennant une cotisation annuelle de fr. 50.- seulement.

Consultez-nous à titre personnel

RAIFFEISEN



La crédibilité bancaire

Nos enfants sont l'avenir du monde

Notre siècle finit la dernière ligne droite de son marathon, vaille que vaille, entrecoupé de conflits et de crises, dont la trame est un certain sentiment d'impuissance, mais également animé par le désir unanime d'un futur plus heureux. Oui, plus heureux parce que partout dans le monde, on sent aujourd'hui un malaise diffus, presque un «mal-être».

Les plus atteints sont nos enfants car ils dépendent de nous, de ce que nous sommes en train de fabriquer pour eux et des armes que l'on veut bien leur donner pour s'en sortir.

C'est vrai que tous les enfants du monde ne sont pas égaux, que certains meurent de faim, que d'autres ont peur. Chacun de nous, à sa façon, s'attriste et voudrait pouvoir réagir ou participe effectivement au «sauvetage».

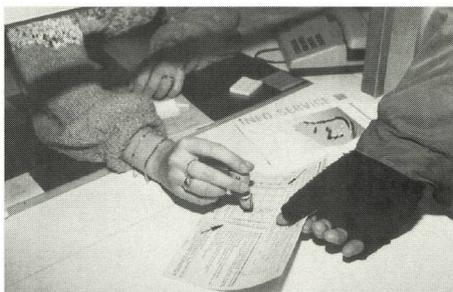
Dans nos sociétés industrielles, où le minimum vital est plus que garanti à notre progéniture, on parle de réussite. Effectivement, en changeant de latitude, on modifie l'ordre des priorités.

Chez nous, les favorisés, la réussite a deux visages: celui d'un certain enrichissement personnel – à ce niveau, nous avons encore la liberté du choix – et celui obligatoire de la réussite sociale. Obligatoire car dans notre mode de pensée, celui qui ne réussit pas devient marginal. La marginalité, si elle n'est pas volontairement vécue, devient un handicap.

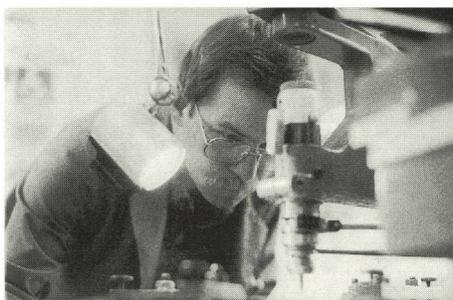
C'est pourquoi la scolarité passe au premier rang des préoccupations de tous les parents responsables. C'est aussi un des chevaux de bataille des gouvernements, car l'enjeu est de taille.

Nous avons visité pour vous les arcanes de l'école en Suisse. Notre enquête se déroule en plusieurs volets dont le premier paraît ce mois... à vous d'y trouver la voie royale.

Annie Admane



Impôts 6
Les Suisses face à l'incontournable déclaration d'impôts.



Les personnes handicapées dans la récession 19
En période de crise, les handicapés trouvent encore moins facilement du travail.



La luge 24
Glisser à vive allure, un plaisir à partager en famille.

Membres actifs Raiffeisen : les assemblées générales pour bientôt. Pour les 450 000 membres, une occasion de tirer le bilan de l'année écoulée. 2

La procuration bancaire : ce que vous devez savoir lorsque vous signez une procuration. 9

Economie: la Suisse s'en sort moins vite que prévu. 10

Le jeu de la semaine de l'épargne: le gagnant vit à Illgau, dans le canton de Schwyz. 12

Ce que coûtent les enfants : les parents doivent prévoir 5000 à 12 000 francs par an et par enfant. 13

Notre série : la prévoyance retraite économique. Aujourd'hui : la rente suffit-elle pour vivre? 16

Les ondes électro-magnétiques: l'énergie vitale de l'homme peut subir négativement l'influence de certains champs électriques et plus particulièrement, dans les maisons. 22

L'école, c'est déjà demain 25

Carte blanche: R. Natsch, OFIAMT 29

Actualités romandes 30

Voyage lecteurs 31

Page de couverture

L'argent de l'état: les déclarations d'impôts fleurissent dans nos boîtes aux lettres.

Photo: Agence Baumann

PANORAMA

Février 1993

Editeur
Union Suisse des Banques Raiffeisen

Rédaction
Annie Admane (édition française)
Markus Angst (édition alémanique)
Giacomo Pellandini (édition italienne)

Layout
Yvonne Camenzind

Adresse de la rédaction
Union Suisse des Banques Raiffeisen
Route de Berne 20
1010 Lausanne 10
Tél. 021 653 75 51
Fax 021 652 39 91

Administration / Abonnements / Publicité
Union Suisse des Banques Raiffeisen
Michèle Notari
Case postale 144
1010 Lausanne 10

Mode de parution
Panorama paraît 10 fois par an

Tirage contrôlé REMP
23 000 exemplaires

Conditions d'abonnement
Il est possible de s'abonner individuellement et en tout temps à Panorama auprès de votre Banque Raiffeisen locale



A la Banque Raiffeisen locale (à gauche) comme à l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (à droite, AG de 1992 à Disentis), l'assemblée générale ou l'assemblée des délégués sont un pilier de la structure démocratique.

Photos: H. R. Aeschbacher/R. Reinhard

Quand le nombre des sociétaires fait un bond de 25 pour cent

Les nouveaux coopérateurs affluent avec constance

Les assemblées générales programmées dans les jours et les semaines qui viennent le confirmeront de manière définitive: beaucoup de Banques Raiffeisen ont connu, en 1992 encore, un progrès considérable du nombre des sociétaires. L'attrait du système coopératif n'a perdu ni de son actualité ni de son importance. Au contraire: le mouvement Raiffeisen accueillera cette année son cinq cent millième sociétaire.

Le nombre exact ne sera connu que dans quelques semaines, lorsque l'ensemble des 1158 Banques Raiffeisen auront fait le compte de leurs sociétaires. Mais les premières estimations autorisent déjà une quasi-certitude: le taux

Par Markus Angst

d'accroissement du nombre des sociétaires va largement dépasser la valeur des années précédentes. Après s'être maintenue pendant une quinzaine d'années entre 4,1 (1990) et 6,6 (1985), la progression, au vu des chiffres déjà connus, devrait atteindre en 1992 près de 10 pour cent.

Le compte épargne sociétaire: un succès «géant»

La clé du succès de cette dernière année n'est pas difficile à trouver. La formule magique qui a propulsé le nombre des sociétaires de certaines Banques Raiffeisen vers des hauteurs insoupçonnées, c'est le compte épargne sociétaire. Par exemple, le sociétariat de la Banque Raiffeisen de Diepoldsau SG s'est agrandi l'an dernier de 177 noms. La banque comptait 686 sociétaires à la fin de 1991: ils étaient 863 douze mois plus tard, soit une augmentation de 25,8 pour cent!

«Normalement, explique le gérant Albert Quauka, nous avons une augmentation an-

nuelle de 30 à 40 sociétaires.» Si le chiffre de 1992 a été cinq fois plus élevé, la raison en est claire pour lui: «Le compte épargne sociétaire a rencontré chez nous un succès géant.» Il faut dire aussi que ce nouveau produit a été servi par une bonne stratégie publicitaire. La Banque Raiffeisen de Diepoldsau a commencé par envoyer un prospectus dans tous les ménages de la commune. Puis, par un autre envoi, les sociétaires ont été informés une deuxième fois des caractéristiques de cette offre nouvelle.

«Toujours présent»

Une campagne publicitaire d'accompagnement, c'est aussi le maître mot de Theddy Frehner, gérant de la Banque Raiffeisen de Sachseln OW. «Car il ne suffit plus, dit-il, de mettre dans une annonce que la Banque Raiffeisen offre un intérêt de 6% et de croire que les gens viendront d'eux-mêmes. Il faut être toujours présent, que ce soit par des tous-ménages sur l'ensemble du rayon d'activité ou par de grandes campagnes d'affichage.»

A Sachseln aussi, le succès du compte épargne sociétaire a été au rendez-vous. De 799, le nombre des sociétaires est monté à 946. Cela fait 147 personnes de plus, ou 18,4 pour cent. «Un pareil accroissement, conclut le gérant avec satisfaction, est une première dans toute l'histoire de notre banque.» Et la nouvelle année semble suivre les traces de la précédente, puisqu'en janvier on a déjà accueilli 20 nouveaux sociétaires.

L'union fait la force

La progression du sociétariat démontre que le principe coopératif n'a rien perdu de son attractivité, bien au contraire. Fondés au siècle dernier, sous la pression des inégalités économiques et sociales, comme organisations d'entraide démocratiques, les mouvements coopératifs modernes, tels que le système Raiffeisen, conservent jusqu'à aujourd'hui leur raison d'être.

L'objectif n'a guère changé au long des décennies: la coopérative doit servir exclusivement les intérêts économiques de ses membres. Car, comme l'explique le Baron van Verschuer, le président néerlandais de l'Union Internationale Raiffeisen (IRU): «Si une coopérative n'agit pas dans l'intérêt de ses sociétaires, ceux-ci l'abandonnent.»

De tous les milieux

Il n'empêche que, chez Raiffeisen comme ailleurs, la situation a évolué avec le temps. Écoutons par exemple Leo Meyer, agriculteur retraité, à 76 ans le dernier membre fondateur encore vivant de la Banque Raiffeisen

de Wohlen AG, laquelle célèbre cette année ses cinquante ans d'existence, et pour laquelle il a fait partie du comité de direction pendant quinze ans: «Avant, les séances du comité se tenaient encore chez l'un des sociétaires ou chez un artisan. Et souvent un prêt n'était que de deux à trois cent francs. Aujourd'hui, bien sûr, tout est devenu plus professionnel. La Banque Raiffeisen jouit aussi d'une plus grande confiance. Le sérieux des Banques Raiffeisen paie.»

La structure du sociétariat a changé également, remarque Leo Meyer: «Aujourd'hui, la Banque Raiffeisen regroupe des gens de tous les milieux. Autrefois, pour des raisons politiques, c'était impossible.»

Bientôt 500 000 sociétaires

Un anniversaire comme les cinquante ans de la Banque Raiffeisen de Wohlen est toujours une occasion de mettre un accent particulier sur les contacts avec le public et de recruter de nouveaux sociétaires. C'est ainsi que la Banque Raiffeisen de Wohlen, sous l'égide de son gérant Hugo Bächer, a réédité un recueil depuis longtemps épuisé du poète argovien Robert Stäger pour l'offrir en cadeau à ses clients. Et lors de la sortie en forêt de cette année, le verre de l'amitié sera offert par la Banque Raiffeisen. Deux attentions qui sauront certainement parler au cœur de la population.

Si Wohlen fête cette année ses cinquante ans, le mouvement Raiffeisen national fêtera, lui, son cinq cent millièmè sociétaire. Après avoir franchi le cap des 200 000 en 1977, des 300 000 en 1984, des 400 000 en 1989 et des 450 000 en 1992 (voir graphi-

que), notre sociétariat devrait, selon toute vraisemblance, atteindre cette année l'étape historique du demi-million.

Pour des sociétaires engagés

Toujours plus de sociétaires, c'est bien; qu'ils soient aussi actifs que possible, c'est encore mieux. Les activités des sociétaires Raiffeisen peuvent se déployer dans plusieurs directions. Ils n'assument pas seulement une responsabilité personnelle, mais ont aussi un droit de codécision garanti. La démocratie à l'intérieur de la coopérative aura justement l'occasion de s'exercer à nouveau lors des nombreuses assemblées générales qui se tiendront par tout le pays au cours des semaines à venir.

Autres éléments de la structure démocratique: les organes dirigeants que sont le conseil d'administration et le conseil de surveillance. Sans les innombrables sociétaires qui se proposent pour ces fonctions bénévoles, l'organisation Raiffeisen ne pourrait pas exister sous la forme qui est la sienne.

A la recherche de nouveaux sociétaires

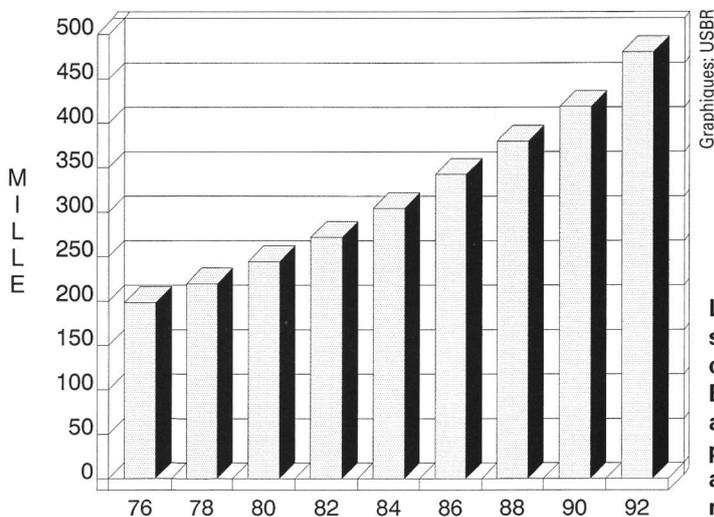
Une autre activité de nos sociétaires, particulièrement importante, est le recrutement de nouveaux membres. C'est le sens de l'action «Gagnez des lingots d'or en recrutant de nouveaux sociétaires Raiffeisen», qui a été menée voici quelque temps et encore maintenant avec succès dans diverses Banques Raiffeisen. Pour chaque nouveau sociétaire que vous gagnez à notre mouvement, vous recevez un lingot d'or d'un gramme.

C'est ainsi que Daniel M. Lüscher, gérant de la Banque Raiffeisen de Kölliken AG, qui a participé à cette action de septembre à décembre 1991, a recruté 71 nouveaux membres en trois mois – «un nombre étonnant», commente-t-il non sans raison.

La sécurité paie

Les campagnes publicitaires devraient toujours s'accompagner d'une information sur les caractéristiques du mouvement Raiffeisen, estime Theddy Frehner. C'est pourquoi le gérant de la Banque Raiffeisen de Sachseln présente à nouveau l'idée Raiffeisen lors de chaque publicité tous-ménages. Une politique qui lui réussit: «Je crois que nous pouvons remarquer chez nos sociétaires une conscience plus forte de

Evolution du nombre des sociétaires de 1976 à 1992



Le nombre des sociétaires progresse constamment. Les Banques Raiffeisen accueilleront probablement cette année leur cinq cent millièmè sociétaire.

l'originalité de notre mouvement. Le contact personnel est une chose très importante. Les concentrations en cours dans des banques plus grandes viennent nous en rappeler la valeur.»

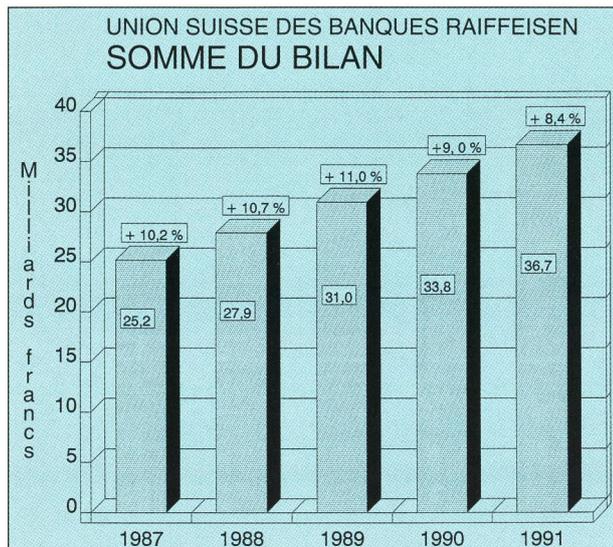
Albert Quauka a pu faire des constatations semblables chez lui à Diepoldsau. Il évoque

lui aussi le phénomène de concentration dans le monde bancaire suisse, qu'il a pu observer de près puisque la Caisse d'épargne de Diepoldsau, une banque régionale, a récemment été «avalée» par la Banque Cantonale de Saint-Gall. «Les sociétaires de notre banque, note Albert Quauka, prennent main-

tenant conscience du fait que chez Raiffeisen la notion de sécurité occupe et a toujours occupé un rôle dominant.»

Comment lire un bilan

Au cœur de l'ordre du jour de toute assemblée générale, on trouve la présentation des comptes annuels. «Panorama» vous explique la signification des différentes rubriques dont ils se composent.



Une augmentation régulière de la somme du bilan est le signe d'une croissance saine.

Plus de cent mille sociétaires de 1158 Banques Raiffeisen vont converger ces prochaines semaines vers la salle communale, la halle polyvalente ou le café du village, pour jeter à l'occasion de l'assemblée générale un regard sur l'exercice 1992 de leur banque. Des questions précises à l'adresse du gérant ou du président du conseil d'administration sont sans doute rares, mais il reste qu'une étude attentive du rapport d'exercice vaut toujours la peine.

Bilan et compte de profits et pertes

Pour commencer, on distingue deux volets dans les comptes annuels: le bilan et le compte de profits et pertes.

Le bilan comprend l'ensemble des actifs et des passifs de la banque et renseigne donc sur la structure de la fortune et du capital. Le compte de profits et pertes, ou compte de résultats, fait la synthèse des rentrées et des dépenses de l'ensemble de l'année, permettant donc d'évaluer le niveau de rendement de l'entreprise bancaire.

Les passifs

L'un des éléments les plus connus est la

croissance de la somme du bilan. Mais attention: des accroissements microbolants de cette somme ne promettent pas toujours que du bon – témoin le cas de la Caisse d'épargne et de prêt de Thoune. Une augmentation régulière de la somme du bilan – telle qu'on l'observe depuis des années chez Raiffeisen (voir graphique) – est au contraire le signe d'une croissance saine. Aussi est-il bon de ne pas considérer uniquement l'exercice sous revue, mais de jeter aussi un œil sur les trois ou quatre exercices précédents.

Idéalement, la somme du bilan devrait s'accroître dans la même proportion que les dépôts de la clientèle. Ce qui nous amène aux passifs, autrement dit au refinancement. Les formes les plus connues de dépôts de la clientèle sont les dépôts d'épargne, les carnets de dépôt, les obligations de caisse, ainsi que les créances à vue (surtout les comptes salaire) et les créances à terme (surtout les avoirs à terme de la clientèle). On peut y ajouter les emprunts obligataires; dans le cas des Banques Raiffeisen il s'agit uniquement d'emprunts émis par la centrale d'émission de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR).

... et les actifs

Le détail des actifs indique la manière dont l'argent de la banque est placé. Idéalement, les sommes prêtées par la banque doivent correspondre globalement aux dépôts de sa clientèle, sans quoi la Banque Raiffeisen devra contracter un engagement (emprunt), coûteux, auprès de la Banque centrale de l'USBR à Saint-Gall.

La majorité des prêts, pour toutes les Banques Raiffeisen, est constituée par les

placements hypothécaires. Ils viennent largement en tête puisqu'ils représentent, en moyenne suisse, environ deux tiers des actifs. D'autres actifs importants sont les comptes courants débiteurs gagés (en particulier les crédits de construction et les crédits aux PME), les avances et prêts à terme fixe gagés (prêts contre gage immobilier, prêts d'exploitation contre garanties, petits crédits) et les titres ou papiers-values. Pour ces derniers, il s'agit de parts sociales auprès de l'Union Suisse et des institutions qui lui sont proches: la Coopérative de cautionnement, la Leasing Raiffeisen et la Centrale d'émission.

Essentiel: la différence d'intérêts

Dans le compte de profits et pertes, subdivisé en charges (dépenses) et en produits (rentrées), la quantité la plus importante est le bénéfice sur la différence d'intérêts. Ce chiffre n'apparaît cependant pas explicitement dans les comptes publiés. Pour le connaître, il faut sortir sa calculatrice et soustraire les intérêts passifs des intérêts actifs. Le résultat devrait être positif...

Pour les Banques Raiffeisen, le bénéfice sur la différence d'intérêts est d'autant plus important qu'il représente à lui seul 80% des rentrées. En 1991, le rendement moyen des opérations à différentiel d'intérêts pour les Banques Raiffeisen était de l'ordre de grandeur d'un pour cent.

Perte impossible

Le bénéfice net est moins significatif pour l'appréciation de l'exercice. En effet, les Banques Raiffeisen ne visent pas le profit d'abord, mais bien plutôt l'intérêt de leurs sociétaires. Par ailleurs, le bénéfice net pourrait, dans certains cas, inclure aussi le résultat de la dissolution de réserves latentes.

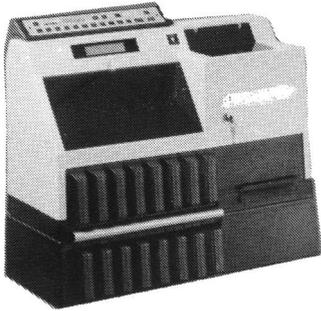
Il est impossible qu'une Banque Raiffeisen fasse état d'une perte dans ses comptes annuels. Dans les cas très rares où un résultat annuel serait négatif, le fonds de garantie de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen intervient pour colmater la brèche. Aussi n'est-il encore jamais arrivé, dans l'histoire presque centenaire de l'organisation Raiffeisen en Suisse, qu'un sociétaire doive effectuer des versements supplémentaires.

(ma.)



FUEGOTEK SA

Machines pour le traitement de la monnaie



FUEGOTEK MS-5600

Trieuse-compteuse à monnaie

La MS-5600 est une petite révolution : elle est capable de séparer la monnaie suisse des monnaies étrangères, et elle différencie même les pièces étrangères de calibre identique aux pièces suisses.

Distributeur exclusif pour la Suisse :

FUEGOTEK SA

SIÈGE :

CHEMIN DES DAILLES 10 - 1053 CUGY - TÉL. 021/732 22 32

SUCCURSALE : LANDSTRASSE 37 - 5430 WETTINGEN - TÉL. 056/27 27 00

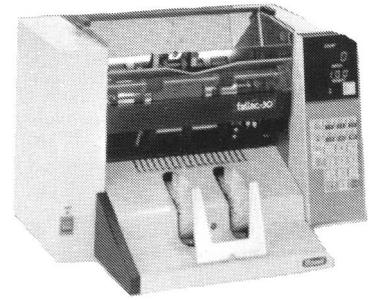


PRINCESS electronic M

Compteuse à monnaie

Les avantages de cette machine sont : sa haute performance et sa sécurité de comptage ainsi que son utilisation facile.

Une seule manipulation suffit pour le réglage des catégories de pièces.



TELLAC-30 DD

Compteuse à billets

Sélection automatique des principales fonctions dès la mise sous tension. Démarrage automatique de détection de tout billet dont le format est différent du billet initial. Arrêt automatique lors de la détection d'un mauvais billet. Celui-ci n'est pas totalisé.

Avantage : il n'est pas nécessaire de recommencer le comptage.



Fais ta valise, on file aux Maldives!



Le central Econom associé à la gamme d'appareils de système Brigit: une combinaison idéale pour les petites et moyennes entreprises. Avec jusqu'à quatre lignes réseau et dix abonnés internes.

Pour en savoir plus, appelez le 113, votre concessionnaire ou encore au centre régional Ascom au 155 77 22 le service à la clientèle Ascom au 065 24 24 44.

TELECOM



Les scoops, ça n'attend pas. Heureusement, il y a le téléphone! Message aux grands chefs des petites entreprises: si vous ne croyez pas à la communication sans accros, c'est que votre société n'est pas encore équipée d'un système téléphonique optimal! Alors cessez de ramer: adoptez le central Econom et la gamme d'appareils de système Brigit.

Vous apprécierez surtout les fonctionnalités suivantes:

- Fonctions confort (p. ex. fonction conférence)
- Différenciation optique des lignes réseau
- Possibilité de raccorder des téléphones mobiles sans cordon
- Intercommunication et message unilatéral
- Raccordement pour enregistrement des taxes et données de conversation
- Fonctions team

Econom et Brigit: la communication au beau fixe.

Autocommutateurs d'usagers **ascom** pense l'avenir.



Une manne pour l'Etat, une plaie pour le contribuable

Les impôts: un sujet douloureux pour le citoyen, mais pour l'Etat la principale source de revenu. Il serait exagéré d'affirmer que la déclaration d'impôts soit un exercice facile et que l'avatar actuel des dîmes médiévales jouisse d'une popularité sans mélange. Les différences considérables que le système fiscal présente d'un canton à l'autre, voire d'une commune à l'autre, n'arrangent rien. Une harmonisation est en cours, mais les cantons et les communes tiennent à ces restes de leur autorité fiscale.

Malgré les efforts d'harmonisation, le système fiscal suisse reste un capharnaüm

Le système fiscal suisse est un reflet de notre structure fédérative. C'est ainsi que chaque canton a sa propre loi fiscale et que malgré tous les efforts

Par Markus Dietler

d'harmonisation, il taxe à sa manière les revenus, les fortunes, les successions, le rendement des capitaux et des immeubles, et autres matières imposables. Les quelque trois mille communes ont elles aussi la compétence de lever des impôts, soit selon leurs propres règles, soit en proportion de l'impôt cantonal. Enfin la Confédération prélève également son impôt sur le revenu; elle trouve cependant la plus grande partie de ses

entrées fiscales à d'autres sources, à savoir les droits de douane et l'impôt sur le chiffre d'affaires.

C'est à l'époque de la République Helvétique (1798-1803) que la Suisse a eu pour la première fois – et aussi la dernière, du moins jusqu'à présent – un système fiscal unitaire. Encore exista-t-il surtout sur le papier et ne parvint-il jamais à une application complète. Puis la Suisse redevint une confédération d'états et les systèmes fiscaux cantonaux évoluèrent de manière assez autonome. Certains cantons retournèrent aux impôts indirects de l'époque préévolutionnaire – principalement douanes, péages et analogues – tandis que d'autres conservèrent les impôts qui leur convenaient dans

le système de la République Helvétique, à savoir l'impôt sur la fortune.

Le partage du gâteau avec la Confédération

La création de l'état confédéral en 1848 transforma ce système de fond en comble. La souveraineté douanière passa entièrement à la Confédération, si bien que les cantons durent se tourner vers d'autres sources fiscales: la fortune et le revenu des citoyens. C'est ainsi qu'au cours du XIX^e siècle les impôts directs, en l'occurrence sur la fortune, acquièrent une position dominante dans les fiscalités cantonales, tandis que les impôts indirects, dont l'importance diminua de plus en plus dans les cantons, formèrent au contraire la base des finances fédérales. Cette répartition se maintint jusqu'en 1915. Puis la première guerre mondiale et ses conséquences financières conduisirent à une autre innovation fondamentale: la Confédération se vit contrainte de lever elle aussi des impôts directs, dont l'impôt sur les bénéfices de guerre et l'impôt de guerre. Quant à l'impôt fédéral direct (appelé longtemps impôt pour la défense nationale), il a été de 1941 à 1958 un impôt sur le revenu accompagné d'un impôt complémentaire sur la fortune. En 1959, la Confédération a renoncé à l'impôt sur la fortune des personnes physiques. Les cantons ont passé progressivement des impôts traditionnels sur la fortune et sur les bénéfices à l'impôt général sur le revenu avec un impôt complémentaire sur la fortune. A l'origine, ces impôts étaient perçus de manière proportionnelle. Aujourd'hui l'imposition est progressive – aux revenus plus élevés correspondent des taux supérieurs – et des déductions sociales sont possibles.

Une pluie d'impôts divers

La Confédération perçoit aujourd'hui un impôt sur le revenu des personnes physiques, un impôt sur le bénéfice et le capital des personnes morales, l'impôt anticipé, des droits de timbre, une taxe d'exemption du service militaire, ainsi que des impôts à la consommation tels qu'impôt sur le chiffre d'affaires, impôts sur le tabac, la bière, les boissons distillées, et des droits de douane. De leur côté, les cantons et les communes lèvent en général les mêmes impôts: impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, impôt individuel ou par ménage (capitation), impôt sur le bénéfice et le capital

des personnes morales, impôt sur les successions et les donations, droit de mutation, impôt foncier, impôt sur les gains de loterie, taxes sur les possessions et les dépenses telles qu'impôt sur les chiens et taxe sur les spectacles ou droit des pauvres. Au niveau cantonal, les taxes sur les possessions comprennent aussi en particulier l'impôt sur les véhicules à moteur.

Pour la Confédération, les rentrées fiscales proviennent en majorité des impôts à la consommation (impôts indirects), principalement l'impôt sur le chiffre d'affaires et les droits de douanes (taxes d'importation et taxe sur les carburants). Les impôts directs, sur la fortune et le revenu, ne représentent qu'environ un tiers des rentrées fiscales fédérales; ils comprennent principalement l'impôt fédéral direct et l'impôt anticipé.

Pour les cantons et les communes, le tableau est tout différent. Les impôts directs, sur le

revenu et sur la fortune des personnes physiques ainsi que sur les bénéficiaires et les capitaux des personnes morales, font en moyenne plus de 96% des rentrées totales, tandis que les impôts indirects n'en représentent que 6% pour les cantons, voire moins d'un demi pour cent pour les communes.

La comparaison avec d'autres nations industrialisées montre qu'il n'existe guère de pays où les impôts directs aient une part si prépondérante face aux impôts indirects. Si la proportion n'était encore que de 60 à 40 dans les années cinquante et soixante, elle atteint maintenant 75 à 25 environ.

Harmonisation en marche

L'avenir du système fiscal suisse est marqué aujourd'hui par deux nécessités: la réorganisation des finances fédérales et l'harmonisa-

Charge fiscale en Suisse

Revenu brut du travail en fr.	10 000	30 000	50 000	80 000	100 000	200 000	500 000
	Charge fiscale en pour-cent en 1991 ¹						
ZH	0,12	3,49	6,14	8,78	10,27	14,99	22,34
BE	*-	*6,83	*10,59	13,86	15,49	20,16	25,87
LU	0,20	4,94	8,57	12,53	14,37	18,12	21,93
UR	1,08	6,04	8,08	10,57	11,86	15,97	18,94
SZ	0,32	3,85	6,43	8,69	9,90	13,09	14,51
OW	0,91	4,54	7,26	10,88	12,10	14,60	16,66
NW	0,32	3,14	5,50	8,16	9,35	12,31	14,32
GL	*-	4,57	7,74	11,64	13,28	18,45	22,90
ZG	0,32	2,16	*4,04	*6,45	*7,56	*10,62	*13,10
FR	0,67	5,19	9,60	12,92	14,67	19,80	23,56
SO	0,16	3,40	7,90	12,63	14,41	19,98	26,10
BS	*-	2,83	7,93	12,73	15,10	20,05	24,96
BL	*-	3,36	6,90	10,57	12,15	16,71	21,34
SH	0,20	4,25	7,64	11,56	13,47	18,52	24,93
AR	0,12	5,55	7,30	9,93	11,05	13,84	16,44
AI	0,40	4,99	8,41	11,08	12,21	15,47	19,46
SG	*-	4,15	6,80	9,92	11,61	15,93	19,79
GR	0,31	2,74	5,46	9,74	11,78	17,25	20,86
AG	0,48	4,83	7,26	10,48	12,41	18,21	23,86
TG	*-	3,91	7,97	11,43	12,96	18,30	23,32
TI	0,40	3,90	7,98	12,18	14,25	19,98	25,16
VD	0,01	3,01	10,12	12,81	14,08	18,73	24,66
VS	*2,25	5,58	8,52	11,54	13,37	19,46	22,89
NE	0,43	4,21	8,55	13,12	15,09	20,43	24,60
GE	0,25	*1,64	7,34	13,66	16,16	*21,89	*28,90
JU	*-	5,73	10,12	*14,27	*16,25	20,92	27,03
CH	0,34	4,37	7,98	11,27	12,91	17,80	23,22

¹ Charge moyenne due aux impôts cantonaux, communaux et paroissiaux, en pour-cent, sur le revenu brut du travail d'une personne mariée, exerçant une activité lucrative dépendante, sans enfant, en 1991.

* Les valeurs marquées d'un astérisque sont les valeurs extrêmes pour la classe de revenu en question.

Source: Charge fiscale en Suisse 1991, Office fédéral de la statistique.

Conseils pour la déclaration d'impôts

Commencez par vous procurer tous les documents nécessaires, tels que

- tous les certificats de salaire
- relevés des comptes d'épargne et de dépôt
- listes des titres déposés en banque comptes de fin d'année (bilan et compte des profits et pertes), pour les indépendants
- justificatifs en cas de recyclage ou de perfectionnement professionnel
- justificatifs de dons
- justificatifs concernant des frais de maladie pouvant éventuellement donner lieu à une remise d'impôts.

Remplissez ensuite toutes les annexes: feuille complémentaire, état des titres (déclarer les intérêts bruts et ne pas oublier, le cas échéant, d'indiquer la durée des obligations et des placements à terme), état des dettes, etc., puis reporter les résultats sur la feuille principale. Remplissez les autres rubriques qui vous concernent et n'oubliez pas vos données personnelles en première page.

Remplissez aussi la copie pour vous-mêmes et conservez-la, car elle peut vous être utile pour la déclaration suivante.

(md.)

tion fiscale intercantonale. Si la première continue à piétiner, la seconde a fait l'objet d'une loi entrée en vigueur au début de cette année, qui sera suivie au début de 1995 d'une loi correspondante sur l'impôt fédéral direct.

L'harmonisation intercantonale porte sur l'assujettissement à l'impôt, la matière imposable (assiette de l'impôt) et le calcul de l'impôt dans le temps ainsi que sur la procédure et le droit pénal en matière fiscale. Pour ce qui est de la période de taxation, on n'a atteint à vrai dire qu'une harmonisation partielle, conservant le rythme de deux ans dans les cantons qui la connaissent, tout en prévoyant le passage à une déclaration annuelle ultérieurement.

L'harmonisation s'étendra à l'impôt fédéral direct, qui suivra les mêmes principes que les impôts cantonaux sur les points ci-dessus, la différence étant que la traduction de ces principes en une législation concrète sera du ressort des cantons pour ceux-ci, de la Confédération pour celui-là.

Sont volontairement exclus de l'harmonisation cantonale les tarifs, les taux d'imposition et les montants exonérés. La lourdeur de la charge fiscale reste donc une décision exclusivement cantonale.



Chômage: que faire si l'on ne peut plus payer ses impôts?

Les autorités fiscales ressentent elles aussi les effets de la récession

L'onde de choc de la récession n'épargne pas les recettes cantonales. La bonne volonté subsiste, nous a-t-on dit de divers côtés: même serrés financièrement, les contribuables s'efforcent de payer leurs acomptes régulièrement. Néanmoins les poursuites pour dettes fiscales se font plus nombreuses.

Fidèles annonciatrices du printemps, voici que les formules de déclaration se ruent à nouveau dans nos boîtes aux lettres. Y compris celles des quelque cent vingt mille chômeurs. Sans travail, comment faire face aux impôts?

Pour les personnes qui timbrent, il n'y a en principe pas besoin d'une taxation intermédiaire, laquelle est prévue dans tous les cantons sauf Bâle-Ville en cas de changement important et durable de la situation fiscale pendant la période de taxation. Les chômeurs indemnisés reçoivent 80% de leur dernier salaire et déclarent ce revenu diminué l'année suivante.

Prendre contact avec l'autorité fiscale

Pendant les 170 à 300 jours (selon sa situation précédente) durant lesquels l'assuré a droit aux prestations de chômage, il ne se passe donc rien du point de vue de l'administration fiscale. Ensuite, au contraire, la personne concernée n'a plus de revenu imposable – et pourra recourir, dans la plupart des cantons, au fonds cantonal, dont les prestations ne sont plus imposables. C'est à ce moment-là qu'il convient de s'adresser à l'autorité cantonale de taxation, qui cherchera avec chaque personne concernée des solutions convenant à son cas particulier. Quant aux personnes qui ont épuisé leur droit à l'assistance du fonds cantonal et doivent recourir à l'assistance publique, il va de soi qu'elles ne sont pas non plus imposables.

La remise d'impôts

Une taxation intermédiaire, qui correspond

le plus souvent au début ou à la cessation d'une activité lucrative ou à sa cessation partielle (au moins 50%), et cela pour une durée d'au moins deux ans, ne s'impose donc pas en cas de chômage, de l'avis des experts.

Paiement par acomptes

Il existe aussi la possibilité d'un échelonnement des impôts dus. La demande est à adresser à la recette de l'Etat. Là encore, chaque cas sera examiné en fonction de la situation individuelle du requérant.

Ne pas payer: mauvaise solution

La plus mauvaise solution, en cas de difficultés financières, serait de ne pas remplir de déclaration ou de ne pas payer ses bordereaux. La personne qui ne remplit pas sa déclaration dans les délais reçoit en général deux avertissements. Puis l'autorité de taxation lui inflige d'une part une amende, et procède d'autre part à une taxation d'office: les différents éléments de taxation sont estimés par l'autorité en fonction des valeurs de la déclaration précédente, auxquelles elle a le droit d'ajouter un certain pourcentage.

Si les impôts ne sont pas payés, les événements suivent la procédure normale: le mauvais payeur est averti, puis finalement poursuivi, comme pour n'importe quelle autre créance en souffrance – un handicap dangereux pour la recherche d'un emploi ou d'un logement, mais surtout facilement évitable au vu des autres possibilités.

(md.)

Les avantages pratiques d'une procuration après le décès

Ce que vous avez toujours voulu savoir sur la procuration bancaire

Dans quel cas est-il particulièrement recommandé de procéder à l'établissement d'une procuration bancaire? que se passe-t-il lors du décès? des questions auxquelles répond Monsieur Pierre Metthez, Sous-Directeur de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen à Lausanne.

Panorama:

Très souvent, des clients requièrent des informations au sujet de la procuration bancaire. Pourriez-vous nous expliquer en quelques mots, ce qui se cache derrière cette procédure?

Pierre Metthez:

Une procuration bancaire permet à un tiers de représenter le client de la banque dans toutes ses relations avec elle. Autrement dit, cette personne a le droit, au nom du client, d'agir auprès de la banque, par exemple pour un compte ou pour le dépôt de papiers-valeurs.

Panorama:

Dans quels cas faut-il recommander une procuration aux clients?

P. Metthez:

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen la conseille dans la majeure partie des cas; en effet, elle donne au client de plus larges possibilités. Par exemple, s'il est atteint dans ses facultés mentales suite à une maladie ou à un accident.

Panorama:

Dans la pratique, comment doit-on procéder pour une procuration?

P. Metthez:

Au départ, une procuration n'a pas de forme juridique précise. Mais pour des raisons administratives, les banques demandent une confirmation sous forme écrite. En général, nous mettons à disposition des formules adéquates qui doivent porter la signature de celui ou celle qui donne procuration et la signature de celui ou celle qui la reçoit.

Panorama:

Existe-t-il plusieurs formes de procuration?

P. Metthez:

Il s'agit de faire deux distinctions. Dans le cas d'une **procuration générale**, celui qui en jouit représente l'autre dans toutes les situations. Il peut aussi prendre certaines dispositions à son profit. En ce qui concerne une **procuration administrative**, le bénéficiaire peut donner des instructions à la banque mais ne peut en tirer aucun bénéfice pour lui.

Panorama:

Une procuration générale peut-elle être considérée comme une «carte blanche» ou les banques ont-elles tout de même prévu des garde-fous?

P. Metthez:

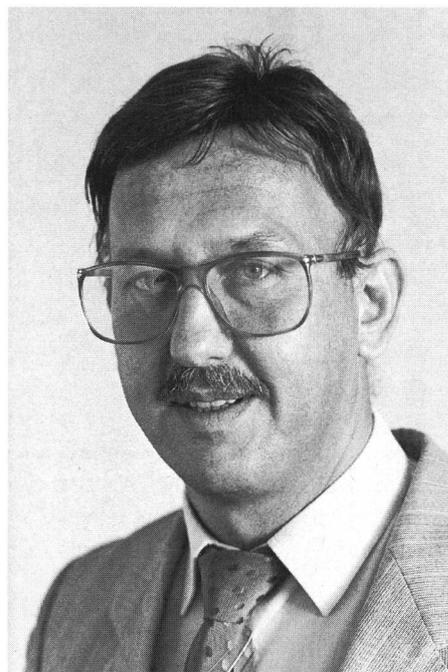
Pour la banque, la procuration fait foi, autant sur la manière dont elle nous a été transmise que sur le fond, dans les limites cependant de la confiance et de la bonne foi. Toutefois, lors de sa signature, nous devons attirer l'attention des clients sur des restrictions que nous pouvons fixer, selon les circonstances.

Panorama:

Concrètement, que signifie cela?

P. Metthez:

Lorsque les circonstances paraissent contestables (et seulement dans ce cas), la banque ne doit pas se contenter de s'appuyer sur les apparences extérieures liées à la procuration, elle doit aussi prendre en considération le respect absolu des exigences légales, faute de quoi, la règle de base veut



Pierre Metthez

qu'il n'y ait aucune autre obligation pour la banque que celle de prendre des renseignements.

Panorama:

Quand une procuration prend-elle fin?

P. Metthez:

On peut mettre un terme à une procuration en tout temps. Il suffit d'en faire part par écrit à la banque. Selon le code des obligations, une procuration cesse au moment du décès, lors d'une déclaration de disparition, lors de la perte des facultés mentales ou à la demande de celui qui a donné ou reçu procuration, à moins que des dispositions contraires n'aient été prévues.

Interview Annie Admane

La reprise se fait attendre

On prévoit un net recul du renchérissement

La Suisse vit sous le coup d'une récession implacable: depuis deux ans et demi, le produit intérieur brut stagne et une amélioration sensible ne devrait se faire sentir qu'en 1994. En raison d'un chômage élevé, la confiance reste faible, mais au moins la question du renchérissement ne devrait-elle plus faire les gros titres des journaux.

L'année passée n'a pas vu naître l'amélioration tant attendue. Pourtant, le renchérissement est revenu à un taux de 4%. La stagnation de la consommation et la forte diminution des investissements ont encore assombri la situation, qui, avec un taux de chômage atteignant 4,2%, continue à évoluer assez mal.

Une conjoncture qui tarde à s'améliorer

Depuis une année, certains signes prouvent que la phase récessive de la conjoncture suisse devrait bientôt faire place à un nouveau bond. Mais si les économistes sont à nouveau saisis par une vision plutôt pessimiste et ont remis en question leurs pronostics optimistes antérieurs, c'est qu'il y a à

cela diverses raisons. La dégradation inattendue de l'économie en Europe a eu des répercussions défavorables sur le commerce extérieur suisse. Les exportations, moteur de la conjoncture, ont été jusqu'à présent le facteur pouvant donner une impulsion positive à l'économie. Des faiblesses affectant ce secteur rallongent de toute évidence le chemin vers la sortie. Le «non» à l'EEE contribue aussi à ce pessimisme. Il a d'ailleurs encore renforcé les doutes sur l'avenir de la Suisse dans l'Europe. Les effets négatifs sur les investissements ne vont pas tarder à se faire sentir.

Une timide reprise

Par conséquent, une reprise, aussi timide soit-elle, ne devrait pas intervenir avant le

milieu de l'année. La condition préalable en est que les exportations redémarrent. En particulier, l'amélioration de l'économie aux USA qui commence à se dessiner, permet d'espérer que de nouveaux clients viendront, tant pour nos produits que pour nos services.

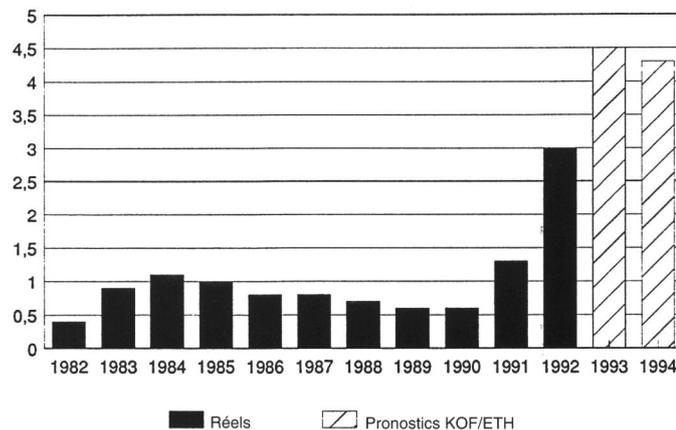
Il est plutôt difficile de savoir si des mesures politico-économiques seront appliquées pour favoriser le bond en avant. En raison d'un choix de solidarité, les investissements étatiques seront en retrait. Si l'état réduit quelque peu ses dépenses, les répercussions seront directes sur l'économie privée. Par contre, des signes positifs émergent de la politique monétaire. Suite à la confiance enfin retrouvée dans notre franc, la Banque Nationale peut lâcher la bride. La baisse des taux déjà intervenue et à venir rend les investissements à nouveau attractifs.

La consommation privée stagne

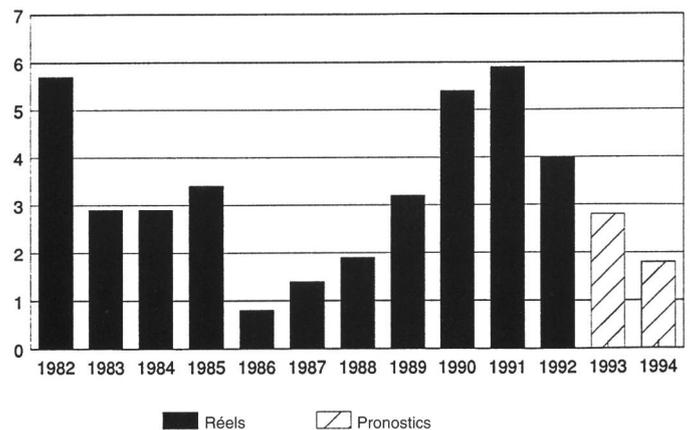
Les postes suivants mettent bien en évidence que, globalement, la traversée du désert se fait lentement et très différemment, selon les secteurs:

Exportations: la compétitivité des produits suisses est intacte. Mais comme nous

SUISSE: INDICE DU CHÔMAGE
(EN %)

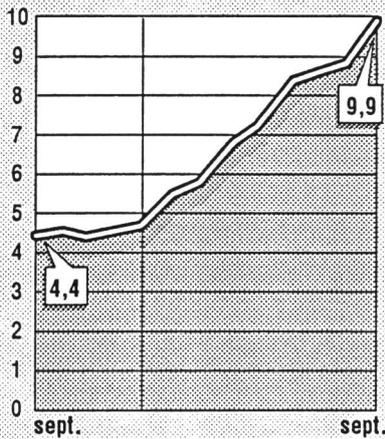


SUISSE: PRIX À LA CONSOMMATION
(Variation en % par rapport à l'année précédente)



CHOMAGE DE LONGUE DUREE: UN CHOMEUR SUR DIX...

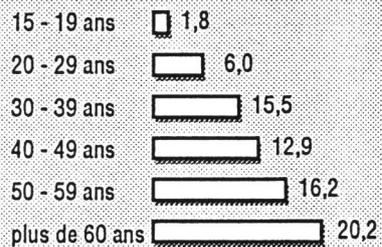
Chômage de longue durée en Suisse*
en % du total des chômeurs



Source: OFIAMT

* Plus d'un ans de chômage

% des chômeurs de longue durée, parmi
les chômeurs de la même classe d'âges



SGN

Swiss Graphics News

l'avons évoqué précédemment, les faiblesses de la conjoncture européenne ne permettent pas d'espérer une croissance avant le milieu de l'année. Et ce n'est seulement que l'année prochaine que les exportations devraient atteindre 5%, selon les prévisions. En ce qui concerne les services, on peut déjà espérer cette année une croissance de 2,5%.

Consommation privée: étant donné que le porte-monnaie des Suisses n'a pas prospéré, le niveau de consommation stagne cette année. Les dépenses privées font de même car environ 100 000 personnes ne recevront aucun salaire en 1993 et ne seront que partiellement indemnisées par les caisses de chômage. Et c'est seulement si l'amélioration du marché de l'emploi attendue pour cette année sera constante, que l'on pourra constater une certaine éclaircie, et que la tendance à consommer sera plus évidente. Mais avec une croissance prévue de 1,5% pour l'année prochaine, on ne peut pas pour autant parler d'euphorie.

La construction: la récession se poursuivra cette année (recul de 1,6%). Mais par la suite, la baisse des taux et les mesures d'encouragement de l'état devraient influencer favorablement la construction dans le secteur privé. En revanche, le contexte creux du domaine industriel empêchera encore un certain temps les investissements immobiliers dans ce secteur.

La demande en biens devrait lentement se renforcer en raison des facteurs suivants: la constitution de stocks entreprise un peu partout touchera à sa fin et 1994 devrait faire la place belle à un certain renouvellement de l'offre. Mais comme il s'agira essentiellement de marchandises importées, la production intérieure n'en profitera qu'à moindre mesure.

Le chômage ne devrait pas s'aggraver

Si ce scénario devenait réalité, la situation sur le marché de l'emploi devrait se déten-

Un chômeur sur dix sans emploi depuis plus d'une année

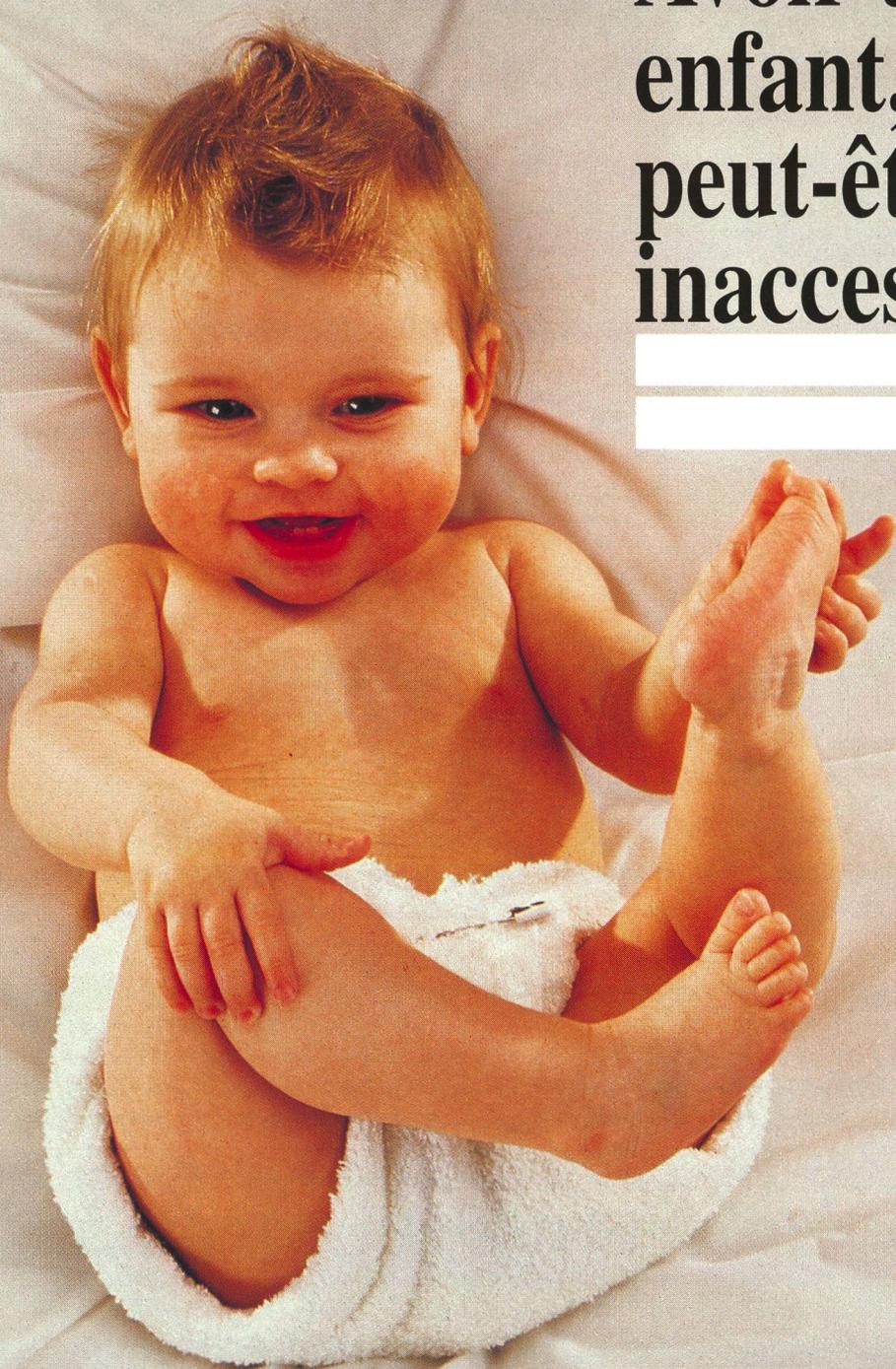
En Suisse, un chômeur sur dix est à la recherche d'un emploi depuis plus d'une année. Plus les chômeurs sont âgés, moins ils ont de chances de retrouver du travail. 20,2% des chômeurs de 60 ans et plus sont sans emploi depuis plus d'une année. Parmi les personnes entre 50 et 59 ans, cette proportion passe à plus de 16%, puis descend progressivement jusqu'à 1,8% pour les jeunes de 15 à 19 ans.

dre légèrement, en raison de la reprise graduelle de l'économie. Après un dernier recul cette année, 1994 devrait permettre aux demandeurs d'emploi de retrouver une activité (0,6%). Conséquemment, le taux de chômage devrait diminuer de 4,5 à 4,3% l'année prochaine. Mais à court terme, la pilule restera amère: on attend une augmentation du nombre des chômeurs, jusqu'à 150 000 personnes (variations saisonnières corrigées). Certains s'appuient sur ces chiffres pour affirmer qu'on ne reverra plus avant longtemps des temps glorieux où le taux de chômage s'exprimait en zéro virgule quelque chose, et que cela serait même illusoire d'y croire.

Un risque d'inflation banni

Comme les chiffres du chômage atteignent des valeurs incontrôlables depuis des décennies, le risque d'inflation est banni. Ainsi, en 1994, les prix n'augmenteront que de 1,6% en moyenne. Ce qui n'est pas très surprenant car la mauvaise conjoncture du marché de l'emploi ne permettra pas, en général, une progression énorme des salaires. De même, les entreprises ne pourront pas s'autoriser,

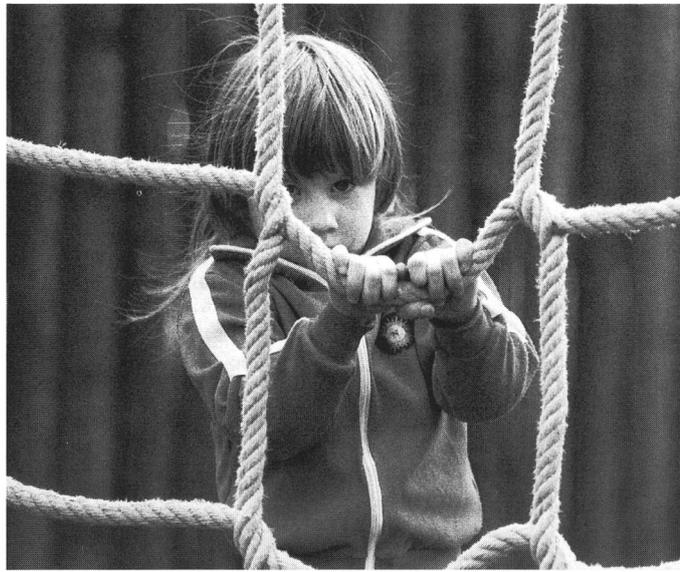
dans ce contexte, à augmenter leurs marges et auront plutôt tendance, pour accompagner la reprise, à mieux rentabiliser leur capacité de production. Après le dérapage des taux hypothécaires, l'augmentation foudroyante des loyers est un phénomène qui appartient désormais au passé. Le problème du renchérissement a été tellement aigu au cours de ces dernières années que l'inflation qui résultait d'une augmentation du prix de l'essence et qui devait encore être acceptée par référendum, aurait pu se laisser digérer sans trop de peine. Il n'est toutefois pas évident de savoir si la lutte contre l'inflation, menée avec succès, ne sera pas, en fin de compte, un coup d'épée dans l'eau: la politique monétaire très stricte de la Banque Nationale a sans doute fait baisser le taux de renchérissement, mais l'amélioration conjoncturelle qui en était espérée laisse poindre à l'horizon de nouvelles difficultés...



Avoir un enfant, un rêve peut-être inaccessible...

C'est dans les premières années de la vie qu'un enfant coûte le moins. Les plus gros frais...les langes.

Un enfant, c'est un don, il éveille l'amour, la sensibilité, il donne de la joie, parfois des soucis. Mais c'est merveilleux. Difficile de renoncer au bonheur d'engendrer un petit! Presque indécent de parler d'argent! Pourtant, l'aspect financier d'une naissance n'est pas à ignorer car il a de fortes répercussions sur le budget et sur la famille. L'entretien et l'éducation d'un enfant reviennent en moyenne à 5000 francs et jusqu'à 12 000 francs par an.



C'est à l'âge de quatre ans que les enfants coûtent le moins cher.

Photos: HR. Aeschbacher

Pouvons-nous nous permettre d'avoir un enfant ?»

Les parents se posent souvent la question. En gros, combien coûte un enfant? Plutôt compliqué à évaluer...environ 400 à 1000 francs par mois, selon l'âge, les besoins et les limites que l'on se fixe.

Avec un revenu net mensuel de 4000 frs, la famille XY n'appartient pas à la classe des revenus supérieurs. Pourtant, elle n'a pas trop de problèmes. Tout au juste peut-être Pierre (29 ans) et Claudine (27 ans) doivent-ils réfléchir à deux fois avant de faire une dépense, sans trop souffrir toutefois de cette contrainte. Cette réflexion leur est d'ailleurs devenue systématique car Claudine, enceinte de trois mois, a cessé toute activité professionnelle depuis maintenant deux ans et

demi pour se consacrer entièrement à son ménage. Et puis, le seul salaire de Pierre doit aussi supporter le loyer qui va toujours augmentant d'un deux pièces et demi. Alors, bien sûr, il est inutile de penser à faire des économies, d'autant plus que la petite famille réussit à peine à entretenir aussi sa voiture.

Combien coûte un enfant ?

Seulement voilà, la famille XY désirerait un deuxième enfant assez vite. «Pouvons-nous nous le permettre?» Cette question occupe leurs esprits depuis des semaines. Au début, aussi bien Pierre que Claudine a repoussé l'idée qu'il faut penser en termes d'argent

lorsque l'on rêve d'un enfant. Mais en approfondissant la question, l'évidence leur est tout à coup apparue: si, l'argent est un facteur qui pèse lourd pour répondre oui ou non. En fait, le problème est le suivant: de combien d'argent un homme a-t-il besoin pour vivre? Pour un enfant, les frais dépendent essentiellement des limites que l'on se fixe (grandeur de l'appartement, assurances, argent de poche, voiture, etc...) et du lieu d'habitation (loyer et impôts). Même les services de planning familial ne veulent pas donner de chiffres précis, les besoins de chacun variant énormément d'un individu à un autre. Il apparaît cependant que les besoins et les obligations financières se plient fatalement à l'essentiel: le revenu du ménage.



La nourriture ... le plus gros morceau des frais fixes.

Tentative d'évaluation

Certaines données peuvent être établies; essayons de les estimer de la naissance jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (16 ans). Le plus gros poste des frais fixes est celui de la nourriture: de zéro franc (lorsque la mère allaite l'enfant) jusqu'à 360 francs par mois et encore cela dépend-t-il beaucoup des habitudes de consommation des parents en la matière. En outre, il faut reporter, sur la période considérée, les frais «annexes» (de 30 à 50 francs par mois), l'habillement (50 à 80 francs), les assurances (35 à 70 francs) et les frais médicaux (25 à 50 francs). D'autres frais interviennent à des moments précis, tels que les langes (120 francs), l'argent de poche (5 à 50 francs), l'écolage (20 à 50 francs), les loisirs (20 à 50 francs) et les transports publics (10 à 40 francs).

Des frais fixes qui peuvent atteindre 9300 francs

Grosso modo, en une année, un enfant coûtera de 4200 francs (à 4 ans) jusqu'à 9300 francs (à 16 ans). La première année qui suit la naissance est la moins dispendieuse avec environ 5000 francs, d'autant plus que certaines économies sont envisageables, comme par exemple, pour les vêtements que l'on reçoit en cadeau ou en prêt. Dans la deuxième année, les frais augmentent légèrement, pour diminuer ensuite jusqu'à la quatrième année qui reviendra à 4200 francs. A cet âge, il est vrai que l'enfant n'a plus besoin de langes, qu'il n'est pas encore scolarisé, qu'il ne connaît pas la notion de loisirs et qu'il n'a pas besoin de se faire transporter. Mais dès cet âge, les frais vont commencer à grimper de façon régulière. D'après nos calculs, ils se monteront à 4500 francs à l'âge de six ans, à 6300 francs à dix ans, 7000 francs à 12 ans et 9400 francs à seize ans.

100 000 francs plus les frais annexes

Jusqu'à ce que l'enfant ait accompli sa scolarité obligatoire, les parents auront investi 100 000 francs. Mais ce n'est pas tout. Considérons les frais annexes. Si par exemple une nouvelle naissance doit nécessiter la location d'un appartement plus grand, nous estimons qu'il faudra compter 200 francs de plus par mois...ainsi, jusqu'à l'âge de seize

ans, un investissement supplémentaire de 40 000 francs est à prévoir. Ajoutons à cela les vacances (dix fois 1000 francs = 10 000 francs), des achats divers de meubles, le vélo, des cadeaux (15 000 francs), des équipements de sport, un instrument de musique (5000 francs), éventuellement quelques leçons particulières (en sport ou en musique)...et nous atteignons la barre fatidique de 200 000 francs.

Pour un deuxième ou un troisième enfant, les frais se réduisent sensiblement (vêtements, etc...).

Economiser et même faire du bénéfique grâce aux enfants

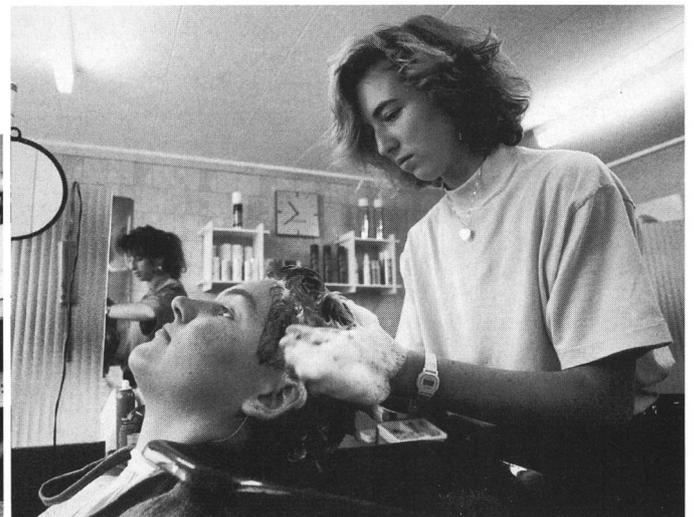
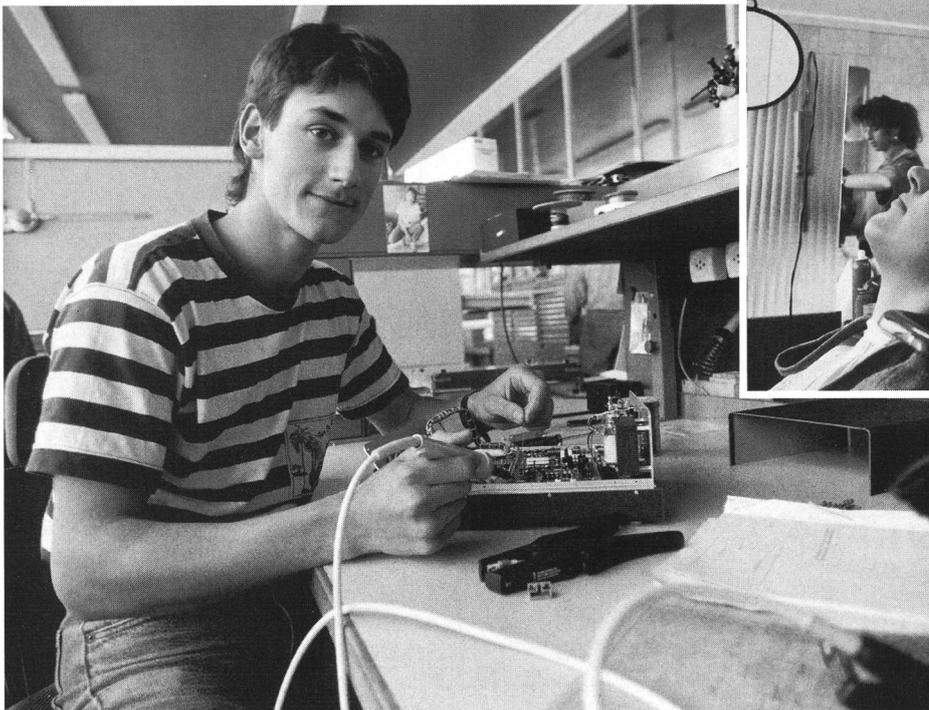
Jusqu'à un certain point, une sorte de compensation des coûts. Grâce aux enfants, on peut réaliser de petits gains. A titre de revenu, les allocations pour enfant (leur montant étant encore fixé par des règlements cantonaux) et à titre d'économie, les déductions sur le revenu imposable, qui fluctuent énormément selon les communes et les cantons. Ensemble, ces deux postes représentent 50 000 francs sur les seize premières années de vie de l'enfant; ils couvrent ainsi tant bien que mal environ 50 % des dépenses occasionnées par sa venue au monde.

Le fossé se creuse

Il est encore plus significatif d'évaluer globalement les frais pour des enfants en fin de scolarité obligatoire. Tandis que les uns envisageront un apprentissage grâce auquel ils pourront assurer une bonne part de leur entretien, les autres voudront entreprendre des études et pèseront encore lourdement et pour longtemps sur le budget familial; dans quelle mesure? Tout dépend de l'aptitude de l'enfant et de son désir aussi à s'assumer en partie.

En tout état de cause, pour la famille XY la réalité apparaît clairement après l'établissement de ce budget: un deuxième enfant est hors de question si elle souhaite maintenir un niveau de vie qui n'est pourtant pas «gras». Un appartement plus grand demanderait le renoncement à la voiture, et même ainsi, il resterait peu de place pour une vie valant la peine d'être vécue.

Annie Admane



En apprentissage, les jeunes participent partiellement à leurs frais d'entretien.

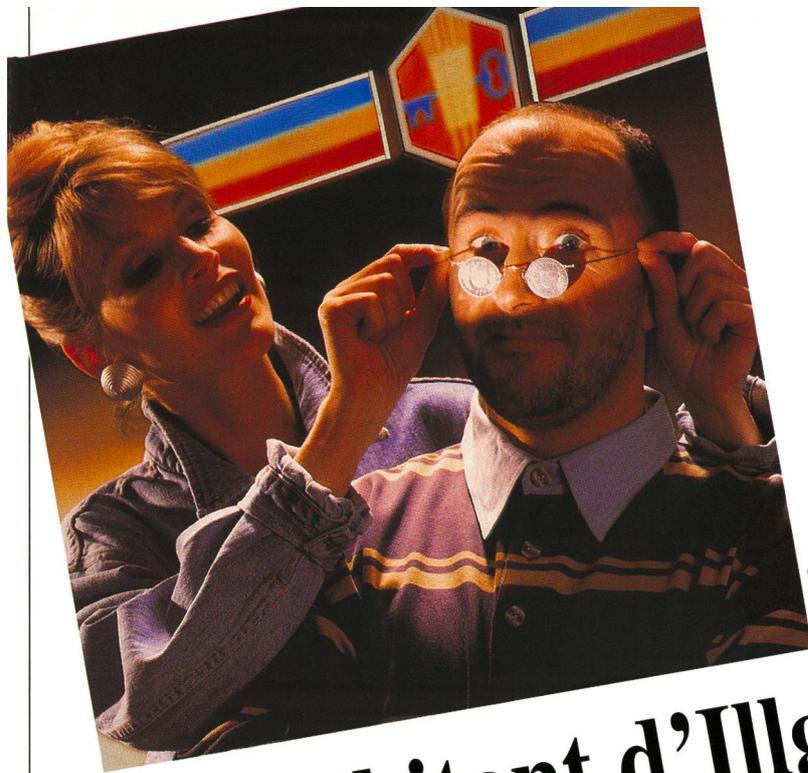


Photo: SVRB

Une chance toute particulière pour Bruno Betschart d'Illgau. Il a gagné le premier prix de notre concours, soit mille fois cinq francs. A l'occasion d'une petite fête sympathique, Monsieur Ernst Betschart, Président de la Banque Raiffeisen d'Illgau, a remis cinq mille francs à notre heureux vainqueur.

Un habitant d'Illgau gagne les mille tunes

Premier prix du concours de la semaine de l'épargne des Banques Raiffeisen



Photo: Guido Bürgler

Les représentants de la Banque Raiffeisen d'Illgau sont heureux pour Bruno Betschart (depuis la gauche) : Balthasar Bürgler (Président du Conseil d'Administration), Theres Rickenbacher (représentante du Président), Bruno Betschart (le gagnant), Ernst Betschart (Président), Walter Rickenbacher (Président du Conseil de Surveillance).

En novembre de l'année passée, les Banques Raiffeisen ont repris leur traditionnelle semaine de l'épargne, couplée avec un tirage au sort. Bruno Betschart avait déposé son bulletin à la banque locale. Si l'on pense que les 800 Banques Raiffeisen de Suisse ont reçu 160 000 cartes de participation, Bruno Betschart a vraiment eu beaucoup de chance!

Ont gagné chacun 100 tunes : Françoise Lehmann (Forel, VD), Esther Müller (St-Gallen), Rosanna Tenconi-Gagetta (Vorgono, TI), Walter Eggermann (Däniken, SO) et Ruth Wellenberg (Muhen, AG).

Le concours des gérants a vu récompenser Pierre-André Cornu de la Banque Raiffeisen de La Béroche, avec le premier prix: un week-end d'une valeur de 400 francs.

Panorama félicite chaleureusement les gagnantes et gagnants.

La rente suffit-elle pour vivre?

Notre série La Prévoyance retraite économique

Tant que l'on est actif, il n'est pas trop compliqué de se sortir de situations financières délicates même sans les avoir véritablement planifiées. Une fois à la retraite, les choses deviennent difficiles. Souvent, on ne sait pas «manager» son argent. C'est pourquoi la prévoyance retraite devient si importante pour les futurs rentiers.

Comme le premier et le deuxième pilier (assurance minimum obligatoire) garantissent ensemble une rente dont la limite supérieure est de 64 800 francs, la prévoyance individuelle (troisième pilier) est essentielle pour améliorer les

rentes perçues. Même si pendant la vie active les cotisations AVS et à la caisse de pension ont été régulièrement versées, on ne recevra qu'environ 60 % du salaire assuré

(AVS et deuxième pilier), pour un revenu brut de 64 800 francs, soit 38 900 francs. Par conséquent, la personne qui veut garantir un certain maintien de son niveau de vie n'échappe pas à l'obligation d'une assurance complémentaire auprès d'une caisse de pension ou d'une prévoyance troisième pilier.

Diverses études ont démontré que les cadres et les revenus supérieurs réussissent à maintenir leur niveau de vie avec environ 70 % du dernier salaire réalisé. Pour un revenu an-



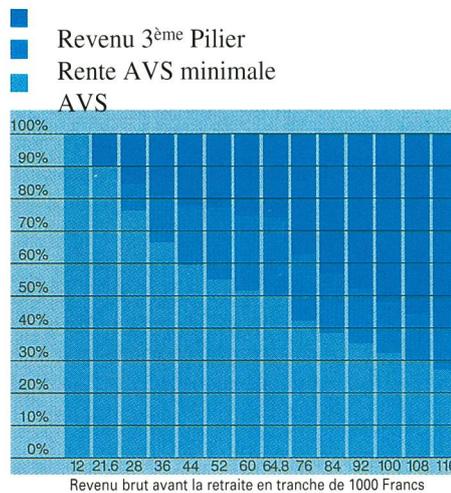
net brut de 100 000 francs, il faut donc pouvoir disposer de 70 000 francs en commençant sa retraite. A ce moment, les rentes AVS et la part du deuxième pilier représentent, en cumul, 38 900 francs. Il manque donc environ 31 000 francs qui doivent être financés par le troisième pilier.

Les graphiques qui suivent mettent particulièrement en évidence l'importance grandissante du troisième pilier au fur et à mesure que le salaire assuré est important.

Le troisième pilier pour éviter les chiffres rouges.

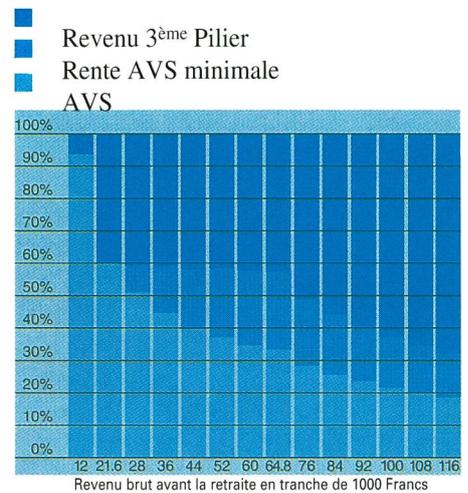


Financement de la rente (couple)



Plus le revenu est élevé, plus le «trou» financier est grand. Pour les couples dont le revenu est supérieur à 64 800 francs par an, le troisième pilier est un passage obligatoire.

Financement de la rente (célibataire)



Etant donné que les prestations AVS sont plus faibles pour les personnes vivant seules, la nécessité d'un troisième pilier se fait sentir encore plus fortement. Pour un revenu annuel de 70 000 francs, la rente (AVS et deuxième pilier) ne représente pas plus de 50 % du salaire réalisé avant la retraite.

Exemple 1 :

Georges Meyer, 65 ans, marié
 Revenu annuel en rente : 75 000 francs
 Revenu moyen AVS : 67 000 francs
 Caisse de pension : Assuré auprès d'une caisse qui offre de bonnes prestations.
 Prévoyance individuelle : 80 000 francs en obligations

Au début de sa vie professionnelle, Georges Meyer a travaillé pendant 4 ans à l'étranger et pendant cette période, il n'a pas cotisé à l'AVS. Au total, il a été actif pendant 40 ans. La caisse de compensation lui calcule trois années supplémentaires. Ce qui lui fait donc une période active de 43 ans. Sa rente de couple représente donc les 43/44 de la rente totale. Rente AVS 2638.-

A l'âge de 45 ans, Georges Meyer s'assure auprès d'une caisse de pension. Pour ce faire, il doit «sacrifier» une part importante de son revenu. Mais maintenant, son épouse et lui peuvent profiter d'une rente relativement élevée. Rente de la caisse de pension 2147.-

Georges et son épouse ont en portefeuille quelques obligations desquelles ils perçoivent les intérêts comme rente mensuelle, soit 333.-

Rente mensuelle **5118.-**

Exemple 2:

Michèle Stauffer, 62 ans, célibataire
 Revenu annuel à la retraite: 50 000 francs
 Caisse de pension: minimum obligatoire
 Capital troisième pilier: 129 100 francs

Michèle Stauffer a travaillé pendant 41 ans et a cotisé régulièrement à l'AVS. Par conséquent, elle perçoit la rente entièrement. Sa rente AVS moyenne annuelle est de 45 000 frs. Rente AVS mensuelle 1476.-

Lorsqu'elle a atteint 45 ans, elle a été assurée auprès d'une caisse de pension. Les rentes versées correspondent au minimum obligatoire, soit par mois 739.-

Comme le deuxième pilier ne lui garantissait que le minimum, elle a, pendant 15 ans, versé 4800 francs au titre de troisième pilier. Les intérêts produits lui sont versés mensuellement à titre de rente supplémentaire, soit 753.-

Rente mensuelle **2968.-**



● ... c'est tout pour l'ami des animaux !

● ... c'est tout pour l'amateur de jardin !

Landi

● ... c'est aussi pour le bricoleur !

● ... c'est des offres attractives pour la ménagère !

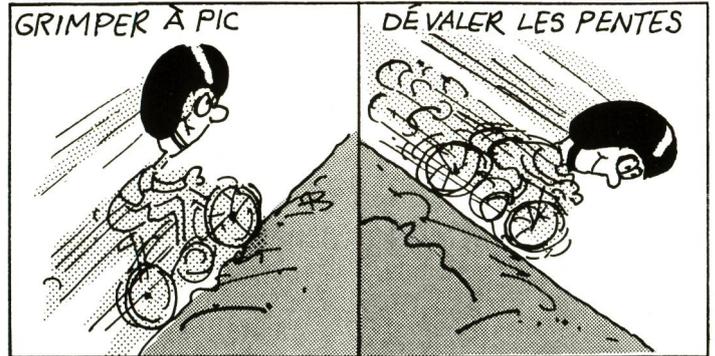
● ... c'est le fournisseur spécialisé des agriculteurs !

Landi
près de chez vous



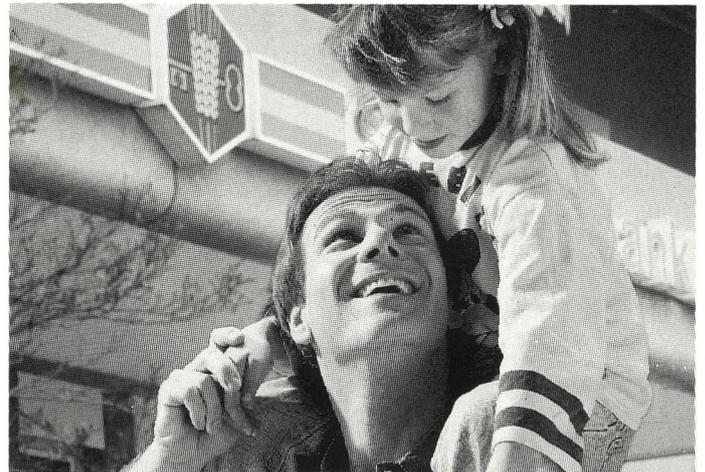
TEMPOTIME

HANSPETER WYSS



Bureau suisse de prévention des accidents bpa

**Assurer votre avenir
tout en payant moins d'impôts**



Aimeriez-vous épargner tout en allégeant votre charge fiscale? Voilà ce que vous offre le plan de prévoyance 3e pilier Raiffeisen.

Avec lui, diminuez le montant imposable de votre revenu. Dépôts et intérêts produits sont exonérés d'impôt. Vous bénéficiez d'un taux d'intérêt attractif, ainsi que de possibilités intéressantes concernant l'acquisition de votre logement. C'est avec plaisir que nous vous renseignerons!

RAIFFEISEN



La crédibilité bancaire

Aider l'autre: qui est encore concerné ?

En période de récession,
il faut multiplier par deux les difficultés
des handicapés

Les plus faibles sont les premiers frappés par la crise économique. Les handicapés déjà sérieusement éprouvés en temps normal pour trouver du travail, rencontrent encore plus de problèmes en phase de récession.

De nombreuses places de travail pourraient être maintenues si les médecins et les assurances invalidité travaillaient la main dans la main.



Frustration et embarras

Lorsque l'économie est plus favorable, les entreprises acceptent plus facilement d'intégrer des personnes qui n'ont pas tout à fait le profil souhaitable. «Il est arrivé que l'on voit des perceurs faire des travaux d'alésage, même s'il aurait été plus judicieux d'acheter une aléuseuse. Il est évident que cela n'est plus possible en période de crise. C'est de cette façon que disparaissent certains postes.» La responsabilité de telles situations n'incombe pas seulement à la crise mais aussi à l'évolution de l'infrastructure, notamment à l'automatisation. Le handicapé ressent une certaine frustration face à tout ce qu'on lui demande en plus, chaque jour. Il se sent personnellement affecté quand il constate que l'avenir de la plupart des invalides reste sombre.

«Parfois, je me demande ce que je vais bien pouvoir devenir.» Ces quelques mots de Fritz Eggenschwiler résument bien la situation. Il ne se donne même plus la peine de dissimuler les doutes qui l'assaillent. Il est

Daniel Meier (Texte et photos)

au chômage. A la fin de l'année passée, l'entreprise qui l'employait a bouclé toute une unité de production qui occupait 12 personnes. «A ce moment, le monde du travail a fermé ses portes pour moi. Et je ne me fais plus aucune illusion.» Tristes mots. Fritz a 53 ans. Il a de multiples scléroses et il se demande qui pourrait vouloir l'engager. En période de récession, les handicapés ont encore plus de difficultés qu'en temps normal. «C'est très clair: si 100 personnes postulent au même emploi, le chef du personnel ne choisira surtout pas un handicapé» ... voilà le constat de Peter Pfister du bureau régional pour la réinsertion des handicapés à Berne.

L'aide à la recherche d'emploi

Les bureaux régionaux sont des antennes de l'assurance invalidité et ont pour principale tâche d'aider les handicapés à la réinsertion. Ils contribuent à leur rééducation professionnelle et les aident à trouver du travail. La seconde tâche s'avère particulièrement ardue en ce moment. «Contre toute attente, nous épiluchons les petites annonces des journaux. Et quand on réalise qu'aujourd'hui même des gens au top-niveau restent sans emploi, on peut s'imaginer combien la marge est réduite pour des personnes qui ont des problèmes de santé.» Selon Monsieur Pfister, on devrait aider les personnes devenues handicapées à prendre une certaine avance en les recyclant, peut-être même avec une formation linguistique supplémentaire. Car, si grâce à ces cours, ces personnes atteignent le même niveau de compétence qu'un jeune de 21 ans fraîchement émoulu de l'école, la question de la concurrence ne se posera plus... «parce que peu d'entre nous se sentent désormais suffisamment motivés pour faire purement œuvre de charité.»

risé, puis va devenir client des services sociaux. Sauf si son état de santé se dégrade et que son incapacité atteint 40%. Dans ce cas, il pourra au moins prétendre à une rente.

Recherche d'emploi «assistée»

Hans Mangold connaît bien le problème des handicapés sur un marché du travail bouché. Dans son bureau d'Olten, cet assistant social s'occupe tous les jours des dossiers de handicapés. De temps à autre, il réussit à trouver des solutions pour éviter que quelqu'un perde son emploi. Après un infarctus à 50 ans, Peter Frei a cessé de travailler pendant un an. Comme son employeur devait affronter certaines difficultés économiques, l'horizon s'obscurcissait pour Peter. En collaboration avec le médecin et la caisse d'invalidité, Hans Mangold a pu développer un concept de recherche d'emploi qui devait aider Peter à réintégrer la vie active.

Ces recherches ont été appuyées par l'assurance invalidité qui étudie à la loupe le travail offert. Elle prend aussi en charge les frais que d'éventuels moyens techniques auxiliaires nécessaires entraîneraient afin de permettre à la personne d'accéder à ce travail.

Besoin de se sentir valorisé

Selon Hans Mangold, de telles possibilités restent largement inexploitées: «De nombreuses places de travail pourraient être

Une retraite anticipée

Franz Blaser a 60 ans, ingénieur en construction, diabétique avec une incapacité de travail de 25%. Par conséquent, il ne perçoit aucune prestation d'assurance. L'entreprise auprès de laquelle il travaille est bien sûr touchée par la conjoncture et à Noël, il est licencié. Il sait bien qu'il n'a aucune chance, 5 ans avant sa retraite et avec son handicap partiel, de trouver une nouvelle place. Surtout dans le bâtiment. Alors, lui qui a travaillé durement toute sa vie, va aller timbrer, aussi longtemps que cela lui sera auto-



Un emploi dans un atelier protégé: de longues listes d'attente pour les handicapés.

maintenues si les médecins et les assurances invalidité travaillaient plus ensemble.» Et même les employeurs auraient tout intérêt à s'intéresser à ce genre d'expérience. Il va plus loin en affirmant que les assurances invalidité devraient faire une campagne d'information auprès des médecins et des employeurs. De tels échanges représentent la meilleure solution dans l'immédiat pour pouvoir maintenir des postes de travail pour les handicapés.

Quand vos genoux ne répondent plus

Fabrizio Mariani, 38 ans, italien, est un maçon expérimenté. Après une blessure irrécupérable au genou, il a dû cesser son activité pendant deux ans. Après avoir trouvé une place en fabrique, il s'est vu soudain au chômage parce que l'entreprise a licencié tout un atelier de 60 personnes. Pour ce père de famille (deux enfants), la situation est devenue grave. A 38 ans, il aurait encore beaucoup à donner, si ce n'était son handicap qui ne lui permet plus de porter des charges, si ce n'était aussi le fait d'être étranger avec peu de connaissances de la langue allemande... en résumé, il n'a plus rien à offrir sur le marché du travail. En fait, cette blessure qu'en règle générale on ne qualifie pas de handicap, l'a tout de même propulsé dans le monde des handicapés et Fabrizio a très peur maintenant de ne plus pouvoir nourrir sa famille.

En liste d'attente pour les ateliers protégés

Reste pour les handicapés qui ne trouvent plus de travail sur le marché classique à postuler auprès des ateliers protégés. Mais là aussi la récession pèse de tout son poids, selon Hans-Peter Reinhard, chef d'atelier VEBO à Zuchwil. «Nous avons l'obligation d'engager tous les handicapés que l'assurance invalidité nous envoie, mais nous n'avons qu'un nombre limité de places.» Voilà donc la fameuse et longue liste d'attente. Pour ceux qui y ont pris place, cela veut dire, dans la pratique, que le chômage perdure. Avec la crise, les listes sont de plus en plus longues parce que de nombreux handicapés sont victimes de fermetures d'entreprises et n'ont quasiment aucune chance de s'en sortir autrement. Et pourtant, tous les

handicapés ne souhaitent pas «finir» dans un atelier protégé. Béatrice Müller a 48 ans; suite à un problème d'articulation à la main, sa capacité de travail est réduite. Comme elle est aussi affectée sur le plan psychique, elle n'est plus «apte» à un travail ordinaire. Mais elle se révolte: «Si je me mets à travailler

avec des handicapés, j'aurai pour toujours cette étiquette collée dans le dos et je resterai une assistée.»



Heinz Frei (Sportif handicapé de l'année), la réussite incarnée.

Le Champion Olympique Heinz Frei: «J'ai eu de la chance»

Heinz Frei est un handicapé qui a réussi. Ce nouveau champion olympique, plusieurs fois champion du monde et titulaire de records mondiaux dans diverses disciplines en chaise roulante, n'appartient plus à la catégorie des défaitistes. Mais il a eu de la chance, lorsqu'il n'était encore que peu connu. Au moment de son accident, son employeur ne s'est même pas posé la question de savoir s'il devait ou non lui maintenir sa place, même avec une chaise roulante.

Demi gain

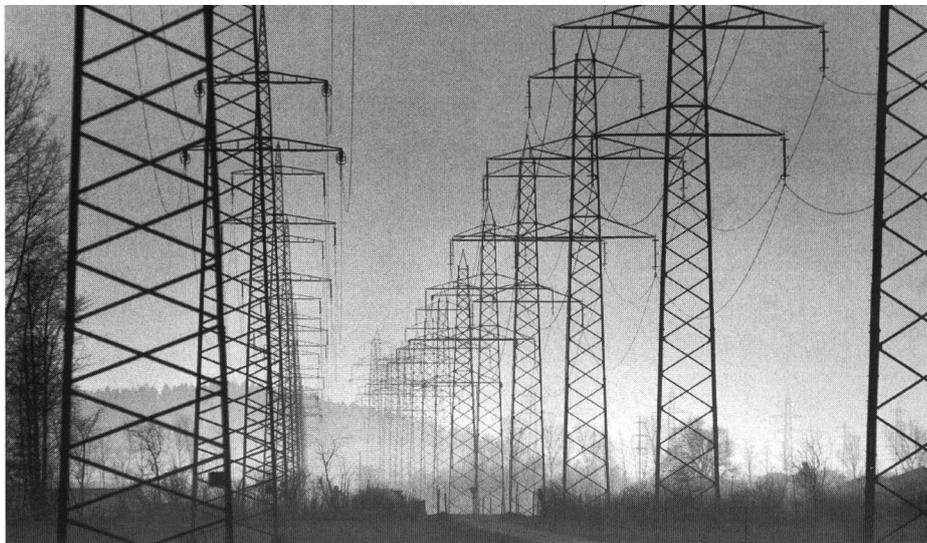
L'avantage incontestable de Heinz était que malgré son handicap, il pouvait continuer à exercer pleinement son métier de dessinateur. Il travaille aujourd'hui à 50% pour consacrer le reste de son temps à son entraînement.

Mais, quand bien même pour lui le problème reste mineur, il n'en n'est pas moins conscient des difficultés que ses sembla-

bles rencontrent dans le monde professionnel. Il a aussi vite compris que la situation ne dépend pas essentiellement de la bonne volonté des employeurs mais également des mesures qui restent à appliquer.

Péjorativement, un handicapé de luxe

Heinz Frei suppose que parmi les handicapés en chaise roulante, il appartient aux plus privilégiés. «On nous qualifie parfois de «handicapés de luxe» nous qui sommes en chaise, parce que nous avons l'avantage de pouvoir exercer sans restriction certaines professions au même titre que des personnes valides.» Il se sent particulièrement concerné par la situation des nombreux handicapés au chômage et se demande souvent ce qu'il serait devenu si tel avait été le cas pour lui: «Je ne peux pas dire comment j'aurais alors réagi, mais cela aurait été vraiment un coup très dur pour moi.»



Photos: Hr. Aeschbacher

Le problème n'est pas la présence d'un réseau à haute-tension mais bien celui du courant alternatif !

L'énergie vitale de l'homme peut souffrir des champs électriques

Nos maisons et nos appartements pris d'assaut par un phénomène de civilisation

Dans notre société industrielle, l'homme est constamment exposé à l'influence des champs électriques. Les installations techniques et tout ce qui les commande ne règnent pas seulement sur les lieux de travail mais elles ont aussi pris possession de nos domiciles, à l'origine conçus pour notre détente. Et c'est plus grave. Les personnes sensibles aux ondes électriques souffrent de nervosité, de troubles du sommeil et d'allergies.

Il existe quelques solutions simples pour se protéger et notamment, pour mettre à l'abri de ces ondes électro-magnétiques les pièces où l'on dort.

Fondé en 1977, l'Institut suisse de recherche en écobiologie pour un habitat sain a pour compétence la

par Jürg Salvisberg

salubrité des constructions et des appartements. Dans ce cadre, la problématique des ondes électriques lui revient. Toutefois, il a fallu un certain temps avant que la question

ne soit réellement prise au sérieux, même à l'Institut. Malgré les répercussions dangereuses qu'ils peuvent avoir sur la santé, les champs électriques, contrairement à d'autres sources énergétiques telles que l'atome, n'ont jamais provoqué un grand émoi dans la population.

Il en est autrement aux USA: depuis des années, les propriétaires de maisons partent en guerre contre les centrales électriques.

Souvent, les plaignants, largement exposés à des ondes électriques réussissent à obtenir de fortes indemnités. Comme en Suisse les installations à haute tension font partie du paysage, au même titre que les vaches paissant tranquillement dans les prairies, la controverse à ce sujet n'en n'est qu'à ses débuts.

Le courant alternatif, c'est scabreux

Les fils électriques inesthétiques qui défigurent le panorama et que l'on ne pense jamais à rendre responsables de nos maux, symbolisent pourtant le problème de fond. Tandis que les ondes terrestres et les rayons cosmiques sont un courant continu auquel le corps humain est soumis naturellement, le courant alternatif n'est qu'une technique artificielle de distribution d'électricité. S'il permet notamment de monter des réseaux sans perte d'énergie – ce qui est particulièrement appréciable, – et si grâce à la haute-

tension (380 kv), on peut transporter de l'énergie vraiment loin, la faire passer par des transformateurs pour connecter ensuite les habitations, il n'en n'est pas moins problématique par rapport aux champs qu'il génère (50 à 60 Herz), si pratique soit-il pour notre économie.

Etant donné que l'homme ne possède aucun organe sensible lui permettant «d'ingérer» et de transformer les forces électriques en toute sécurité, ce n'est réellement pas facile pour chaque individu de cerner sa propre sensibilité à l'électricité. D'autre part, d'innombrables autres facteurs perturbants viennent s'ajouter quotidiennement (rayons terrestres, courants d'eau, radioactivité, vapeurs chimiques, etc...) et influent sur notre bien-être. Si l'on constate une baisse significative de sa propre énergie vitale, accompagnée de nervosité, de troubles du sommeil, de sueurs inhabituelles et de phénomènes d'allergie, on a peut-être alors à faire avec une sensibilité anormale à l'électricité. On ne doit donc pas rester entre ses quatre murs sans agir.

«Décharger» les chambres à coucher

Daniel Gerber de l'Institut recommande aux personnes particulièrement sensibles de procéder, dans une première étape, à un «état des lieux» de la chambre à coucher. Pour pouvoir passer une bonne nuit, il est essentiel de respecter une règle de base, à savoir, limiter au minimum les appareils électriques présents dans la pièce. «Pour favoriser au mieux le sommeil, l'idéal serait de débrancher tous les appareils. Quant au radio-réveil, il devrait disparaître du chevet. De même pour une télévision qui se trouverait dans la pièce voisine, juste de l'autre côté du mur.» Le rédacteur du journal «Baubiologie» conseille aux personnes qui ne sont pas sûres que les champs électriques soient à l'origine de leur mauvais sommeil, d'effectuer un test: avant la tombée de la nuit, dévisser les plombs ou désenclencher le disjoncteur, et ce, pendant 14 jours. Si on sent une véritable amélioration au niveau de la qualité du sommeil, c'est qu'alors les champs électriques sont responsables des perturbations ressenties.

Câbler correctement

Selon Daniel Gerber, quelques petites améliorations locales peuvent aussi bien arranger les choses. L'isolation des câbles et la pose d'interrupteurs autonomes contri-

bueront à diminuer les champs électriques. Toutefois, pour les personnes hypersensibles, la meilleure solution reste de déménager.

D'autre part, un propriétaire peut s'épargner des modifications coûteuses si, lors de la construction, l'installation électrique est bien conçue. Il est déconseillé d'installer trop de câblages. L'idéal reste un réseau en étoile.

On ne nous prévient pas assez

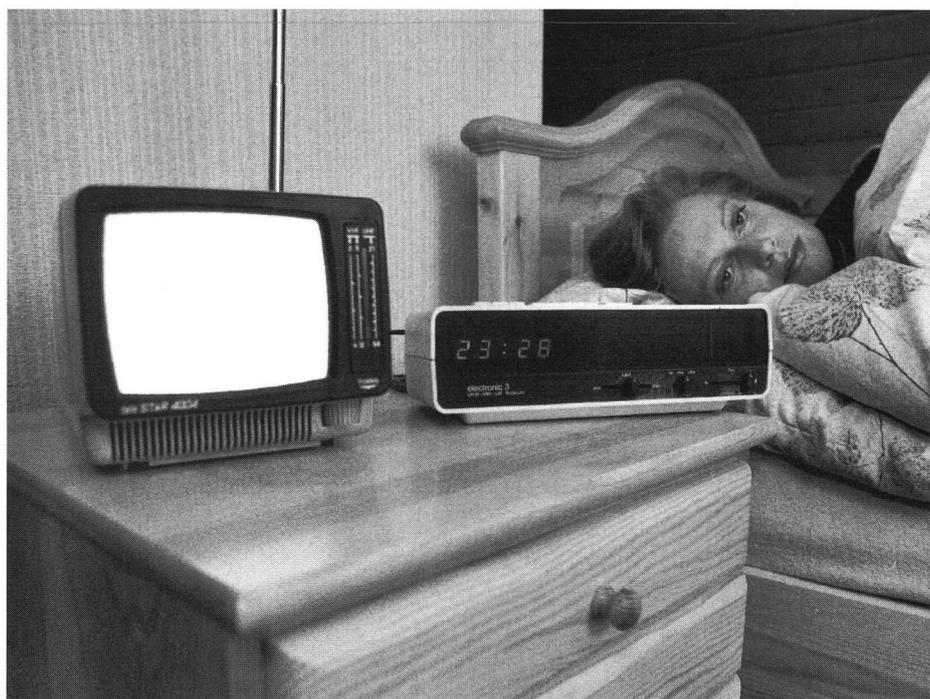
Les architectes et les électriciens ont pour devise «celui qui paie est celui qui commande» et ils obéissent aux désirs des clients, sans les rendre attentifs aux champs électriques. Selon Daniel Gerber, seulement environ 10% des professionnels sont sensibilisés à la question. Lors de leur formation, beaucoup se montrent concernés mais les connaissances de base en la matière sont nulles.

En outre, tandis que les universités tergiversent sur certaines méthodes électriques comme moyen de soin, la recherche scientifique ne s'occupe guère des effets négatifs des ondes électromagnétiques et de leurs répercussions. C'est le cas en Allemagne, où les grandes écoles se préoccupent de cet aspect mais où manque encore l'application de solutions systématiques au quotidien.

Mesurer le volume habitable

à la recherche des champs électriques

Si vous êtes convaincu que des champs électriques affectent votre qualité de vie, vous devez vous faire aider par un spécialiste qui mesurera le volume de votre maison. Le secrétariat romand de l'Institut suisse de recherche en écobiologie pour un habitat sain (Tél. 022 / 781 16 27) vous mettra en contact avec un métreur, à votre demande. Il entreprendra une première évaluation. Ce qui vous reviendra en moyenne à 500 francs. Si d'autres investigations s'avèrent nécessaires, il fera appel à un technicien mesureur. Ce spécialiste établira alors un deuxième rapport détaillé préalable à toutes les mesures techniques qui seraient envisagées.



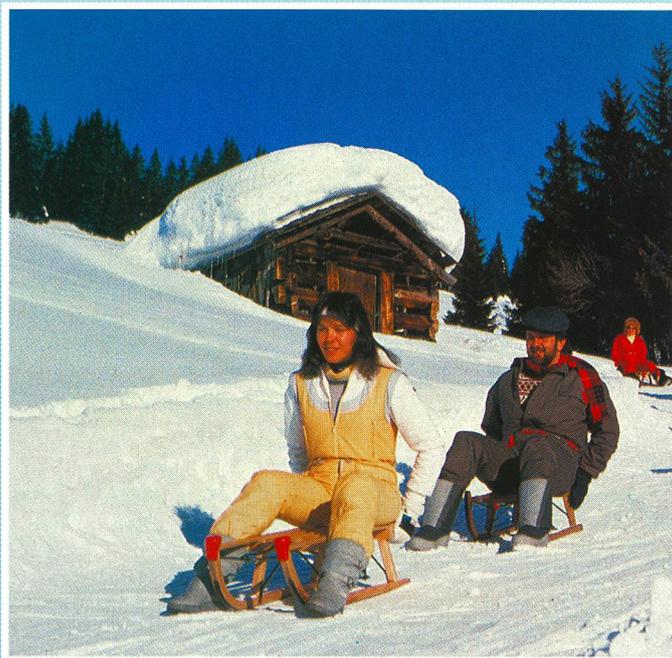
Le radio-réveil et la télévision peuvent être à l'origine de champs perturbants.

Pour s'éclater en famille: la bonne vieille luge

**Qui n'a jamais pris place sur une luge pour
dévaler des pentes à toute vitesse?
Ce sport est l'un des plus populaires chez nous
pendant les mois d'hiver.**

Les descentes en luge ont certainement une place de choix dans nos souvenirs d'enfance. Ah! l'excitation et le pincement au cœur de ces descentes en trombe plus ou moins contrôlées! On s'assied sur le siège de tout son poids, on plie énergiquement les jambes, on pousse encore avec les mains... La route descend d'abord gentiment, mine de rien, mais dès le premier contour on est accueilli avec rudesse par le mur de neige...

La luge est un plaisir, même si une descente fait souvent bien transpirer. Les mains se crispent sur la ficelle attachée à la tringle métallique. Le corps penché en arrière, les jambes tendues, on freine un minimum avec le pied pour guider le mini-bolide...



La piste de luge de Falera/Fellers, dans les Grisons, au-dessus du Rhin antérieur.

Photo: ONST/W. Storto

existent en six longueurs différentes, de 70 à 120 cm.

Elles sont faites en bois de frêne, résistant aux fatigues mécaniques. Pour une de ces luges de qualité, il faut cependant déboursier entre 100 et 350 francs. Il existe aussi des luges en bois moins chères, en hêtre, mais elles sont moins robustes.

Mais les modèles en bois ne sont pas seuls à être appréciés. Les enfants, surtout, lugent volontiers dans un bob en plastique. Le choix des modèles est ici gigantesque, les différences de prix aussi.

Thomas Knapp

Cent ans de compétition

La première piste officielle de luge au monde a été créée en 1879 à Davos. Quatre ans plus tard, non loin de là, s'est disputée la première compétition de luge, sur la route de Wolfgang à Klosters.

Mais ce sport est naturellement beaucoup plus ancien. C'est déjà au dix-huitième siècle que sont produites les premières luges en bois. Dans ce domaine aussi s'est installée une bataille du matériel qui n'est pas près de finir. Variant sur le thème de la luge de bois traditionnelle, des artisans patients ont construit des modèles de course, plus rapides et spécialement conçus pour les pistes de glace naturelle ou artificielle. Mais pour le simple sport de loisir ces luges-là ne con-

viennent pas du tout. Pour les luges destinées aux enfants le matériel n'est pas le critère principal. Il n'empêche que même parmi les luges «simples» on trouve naturellement de grandes différences de qualité et de prix.

La marque Davos

Si l'on désire une luge qui dure plusieurs générations, le mieux est de jeter son dévolu sur un modèle en bois de marque Grindelwald ou Davos. Ces luges suisses «cultes» ne sont plus produites que dans une petite menuiserie de Rümligen BE par le fabricant Walter Pfau. Authentiques seulement avec la marque au fer rouge Davos ou Grindelwald, le signe Swiss made et l'arbalète, elles

Liste des pistes de luge

L'Office National Suisse du Tourisme (ONST) publie une liste des principales pistes de luge de Suisse. Cette brochure recense les pistes longues d'au moins mille mètres. L'ONST offre également aux lugeurs un bulletin actualisé chaque jour qui peut être consulté vingt-quatre heures sur vingt-quatre par télétex (page 359) ou vidéotex (*1700#).

La liste des pistes de luge peut être commandée à l'Office National Suisse du Tourisme (ONST), Bellariastrasse 38, case postale, 8027 Zurich. (tk)

L'école, c'est déjà demain

L'école... un souvenir plus ou moins lointain pour les adultes qu'elle nous a aidés à devenir, un investissement essentiel pour nos enfants. Ils y passent nombre d'heures à apprendre; les studieux et les cancre s'y côtoient, deviennent des compagnons de jeux, des amis ou des confidents. Au fil des générations, les enseignants incarnent cette institution et sont objets de respect, d'admiration, parfois de quolibets qui ne sont pas toujours innocents.

Au-delà de ce vécu quotidien, l'école reste un formidable pari sur l'avenir. Actuellement, il est difficilement concevable d'envisager une vie future réussie sans avoir un métier dans les mains.

Preuve tangible d'une scolarité bien accomplie, le diplôme, de quelque niveau qu'il soit, est le sésame qui ouvre les portes du marché du travail, même si parfois la réalité économique avec sa récession ou son chômage a tendance à nous faire croire le contraire.

En Suisse, comme dans beaucoup d'autres pays, le domaine de l'éducation scolaire est vaste, touffu; les différentes voies offertes sont multiples, des passerelles pour passer de l'une à l'autre existent parfois mais elles ne sont pas toujours discernables ni faciles. Première partie de notre enquête: portrait d'une institution.

L'école en Suisse: les différents intervenants de l'état

De toute évidence, le système scolaire fédéral prévaut sur toute autre institution car c'est le seul qui permet d'aboutir à des

diplômes officiels reconnus. La Confédération en régit les principes de base; les cantons ont des règlements individuels, quelques fois leurs propres diplômes, et parfois, les communes adoptent des principes locaux. On sait par conséquent que s'il existe bien une trame globale, le système scolaire en Suisse est loin d'être unifié, ce qui explique son apparente complexité et le sentiment largement répandu que ces disparités empêchent une certaine mobilité géographique des familles ayant des enfants scolarisés. Toutefois, hormis l'aspect linguistique qui peut effectivement devenir un obstacle réel, il n'y a pas de rigidité absolue et à chaque niveau de responsabilité, on trouve l'administration, le service ou l'association compétente pour répondre à toutes les questions et ouvrir bien des portes. Ajoutons à cela qu'un effort réel a été entrepris et que les prémices d'une certaine harmonisation se dessinent (cursus, périodes estivales, etc...).

Les filières de formation actuelles

Les 9 premières années d'école sont obligatoires. Après cette étape, et dès l'âge de 15 à 16 ans, le jeune se trouve à l'heure du véritable choix; face à lui, les filières qui lui sont offertes prennent la forme d'un véritable labyrinthe. Statistiquement, sur 100 jeunes (moitié garçons et moitié filles) de 16 ans, 12 d'entre eux (dont une majorité de jeunes femmes) n'auront suivi aucune formation 4 ans plus tard. Ils auront alors 20 ans. 75 autres auront achevé une formation professionnelle; environ 7 d'entre eux auront une maturité en poche et 2 se retrouveront avec un brevet d'enseignement. A la troisième étape (niveau tertiaire), ils auront 30 ans. Ils seront alors 8 avec un titre universitaire (3 femmes pour 5 hommes) et 12 avec un titre d'une formation professionnelle supérieure (ESCEA, ETS, etc...). Finalement, les jeunes sans formation, donc sans véritable qualification, restent large-

ment minoritaires même s'ils sont encore trop nombreux. Il faut encore relever qu'il existe une disparité importante entre les filles et les garçons; globalement, les filles ont un cursus scolaire plus court et plus l'on gravit les échelons, moins elles sont présentes. Ce phénomène s'explique par l'influence encore prépondérante d'une certaine mentalité qui réserve aux filles un rôle de mère de famille, pour lequel l'apprentissage d'un métier n'est pas nécessaire. Parallèlement, la plupart des jeunes femmes ne se sentent ni encouragées ni réellement moti-

vées pour avoir d'autres ambitions. On peut regretter cet état de fait si l'on considère que notre société évolue lentement mais sûrement dans un sens opposé.

Savoir choisir

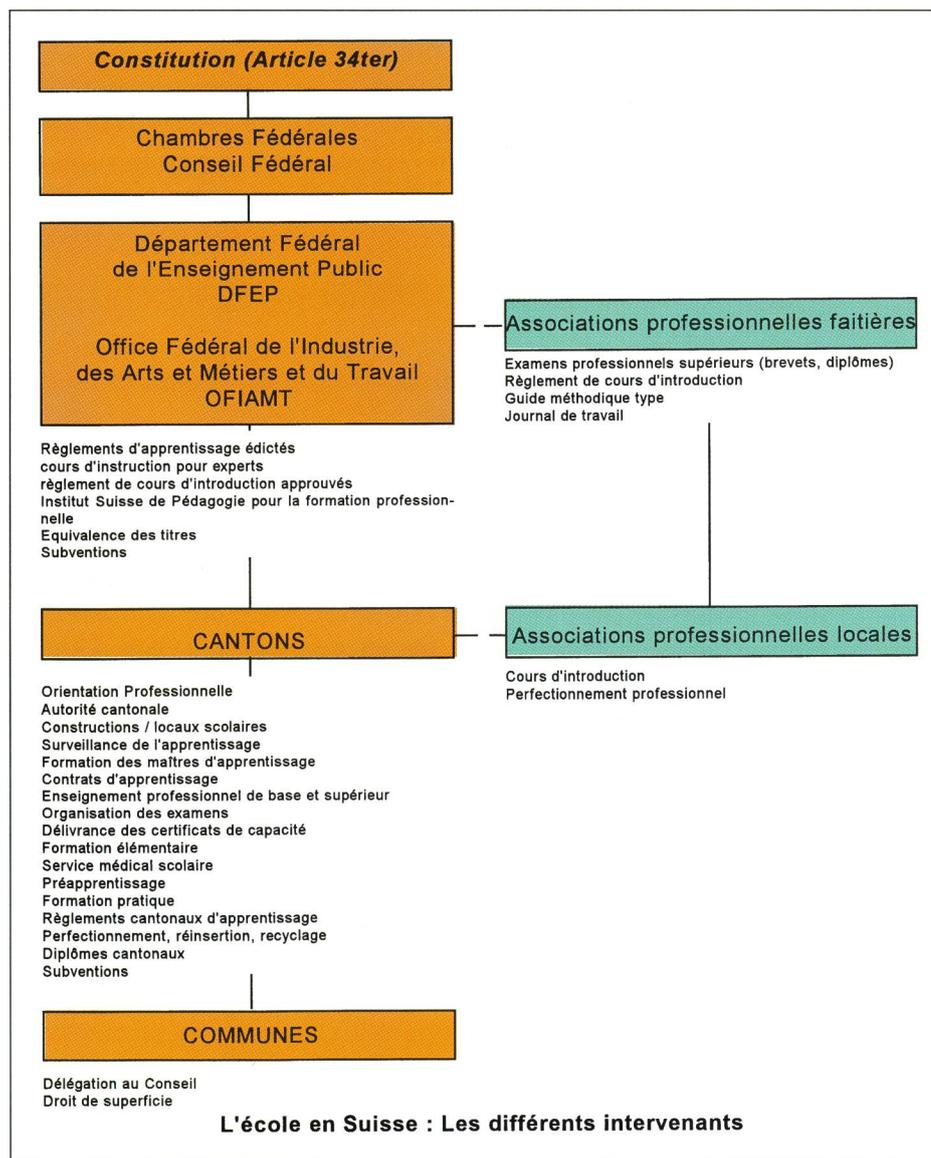
Choisir un métier n'est pas simple car divers facteurs interviennent indéniablement dont les plus importants sont bien sûr l'individu (sa personnalité, sa scolarité jusqu'à présent, ses propres compétences, sa culture, ses

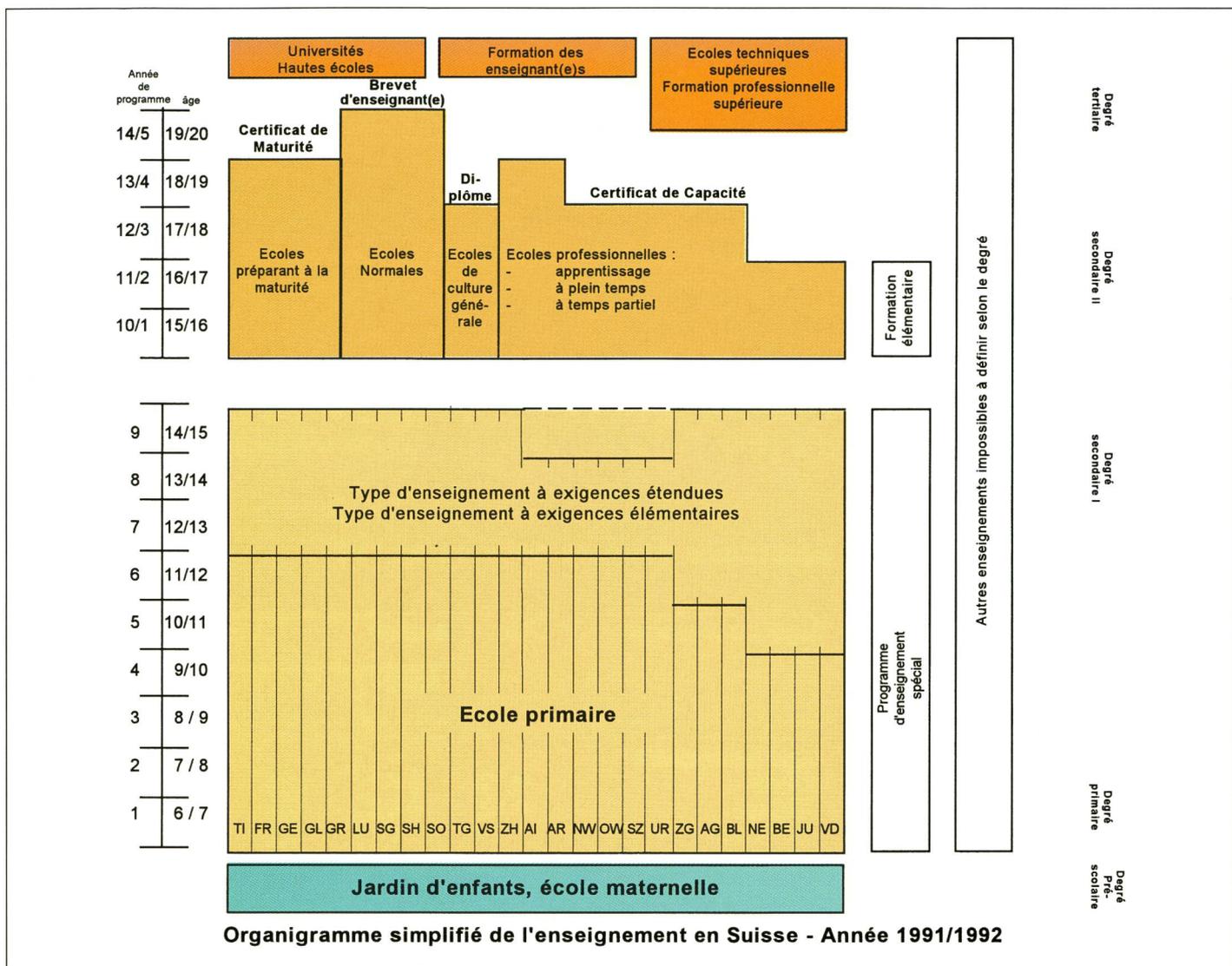
envies, ses ambitions) et l'environnement socio-économique. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir choisir en fonction de ses propres aspirations mais on ne peut s'empêcher, à juste titre, de tenir compte du contexte social. Une économie en crise avec un taux de chômage important empêche une certaine sérénité. D'autre part, il faut bien être conscient du fait que la vie économique elle-même «pèse» sur l'école: n'oublions pas que les associations professionnelles ont voix au chapitre dans différentes filières de formation. En résumé, l'école et l'économie sont interdépendantes. Dès lors, il s'agit de trouver une sorte de «voie idéale» entre le profil de l'individu et ce que l'école lui propose concrètement pour aboutir à une profession qui pourra garantir son avenir et dans laquelle il s'épanouira.

Personne n'est irremplaçable mais chacun est indispensable

La vie économique est ainsi faite que chaque individu dépend de ses congénaires dans son quotidien. Il a fallu des ingénieurs et des techniciens pour fabriquer l'automobile que vous utilisez pour partir au travail; des architectes ont conçu l'immeuble où vous exercez votre profession mais ce sont des maçons qui l'ont construit. Vos collègues ont leur tâche assignée; s'ils ne la remplissent pas, votre activité en souffre. Quand vous rentrez le soir à la maison, vous vous installez confortablement dans un fauteuil usiné par des ouvriers spécialisés; vous prenez dans le réfrigérateur une boisson désaltérante concoctée par un grand fabricant. Le réfrigérateur fonctionne grâce à l'électricité que les services industriels de votre ville assurent 24 heures sur 24 parce que leurs employés sont là.

On peut multiplier les exemples à l'infini, un constat s'impose: tous les métiers sont indispensables. N'intervient alors que le degré de qualification pour mesurer l'efficacité de chacun. C'est seulement à ce niveau que l'implication personnelle prend tout son sens. On a tendance aujourd'hui à surévaluer les formations tertiaires, gage d'une certaine réussite sociale... or, elles ne garantissent pas forcément le succès espéré ni le bien-être psychique. En revanche, on peut voir certains artisans particulièrement compétents dans leur branche prospérer infiniment mieux et se déclarer heureux dans leur profession. Souvent, ce sont les parents qui font peser sur leurs enfants l'ambition de réussir mieux qu'eux. Si ce sentiment est légitime, il n'est pas toujours rationnel. La





démarche devrait être inverse, c'est-à-dire, se préoccuper des compétences et des envies réelles du jeune pour l'aider à se profiler professionnellement. En résumé, il vaut mieux pour lui avoir en main un CFC bien réussi avec lequel il sera à l'aise plutôt qu'une maturité obtenue de justesse qui l'obligera à des études pour lesquelles il n'est pas forcément prêt.

Les services de l'orientation scolaire et professionnelle (OSP)

L'orientation scolaire et professionnelle est une instance cantonale dépendante de l'OFIAMT ouverte à tous, étudiants, jeunes adultes et adultes. Ses conseillers en orientation sont au bénéfice d'une formation (psychologie) universitaire spécifique (spécialisation en orientation).

L'OSP prend justement toute sa signification et apporte un soutien valable lorsque le choix s'avère difficile, soit pour orienter les scolaires, soit pour conseiller les adultes dans un nouveau choix de carrière, qu'il

s'agisse de formation ou de réinsertion. Depuis quelque temps, les chômeurs font aussi partie des candidats. Son rôle est purement consultatif, proposant des solutions, ne les imposant jamais. Le libre-arbitre est laissé au consultant qui, pour fixer sa décision, reçoit tous les éléments d'information.

En fait, son intervention est axée sur un nœud central: le choix. Dans cette approche, l'OSP prend en considération trois dimensions, le degré scolaire (les acquis), les aptitudes et les intérêts particuliers (compétences innées de l'individu) et la personnalité. Au moins le bilan est-il précis, ce qui n'est pas toujours évident à réaliser tout seul. Reste ensuite à inventorier les options envisageables et à en établir la marche à suivre sur le plan pratique.

On ne peut que trop recommander de contacter l'OSP. Pour l'année passée, dans le canton de Vaud, plus de 13700 personnes ont fait appel à ses services et plus de 10600 cas ont été résolus, avec une majorité de jeunes entre 15 et 19 ans et environ 10% de personnes âgées de plus de 25 ans.

Le service de la formation professionnelle (SFP)

Cette instance cantonale intervient dans les professions régies par la loi fédérale sur la formation professionnelle dans les domaines de l'industrie, de l'artisanat et du commerce. Elle n'intervient en revanche pas dans le domaine de l'éducation, de l'agriculture et des professions de la santé ou à caractère social. Ses compétences englobent la formation de base et le perfectionnement. Elle est particulièrement active dans le domaine des apprentissages et de tout ce qui gravite autour (formation des enseignants, équivalence de titres, formation des maîtres d'apprentissage, surveillance de l'apprentissage, enregistrement des contrats, etc...). Mais c'est également le SFP qui supervise les établissements cantonaux d'enseignements professionnels, les écoles d'ingénieurs ETS, les écoles supérieures pour l'économie et l'administration, les écoles de contremaîtres, les écoles techniques (ET) et les écoles hôtelières.

Le SFP remplit également une fonction consultative et informative; dans une deuxième étape, elle gère les apprentissages dès la conclusion des contrats. En revanche, le SFP n'aide pas à effectuer des recherches pour trouver un maître d'apprentissage. Ces recherches restent individuelles. Il fournit toutefois la liste des entreprises autorisées à former des apprentis.

Le rôle des associations professionnelles

Les associations professionnelles regroupent différents corps de métiers et sont représentatives du tissu économique de la région. Elles sont le marché de l'emploi local. En ce sens, bien que leur rôle soit purement consultatif en matière de scolarité, elle contribuent souvent à l'élaboration de certains choix; création de nouvelles spécialités, remodelage de certaines formations, tout cela en fonction des besoins réels des entreprises. Gardons-nous toutefois de penser qu'il s'agit là d'une emprise de l'économie privée sur un système d'état. Loin s'en faut, car le service de la formation professionnelle procède à une étude concrète de chaque projet proposé et prend la décision en dernier ressort. En fait, les associations professionnelles essaient de jeter les bases d'une certaine adéquation de la formation avec le marché du travail. En matière de formation, certaines de ces associations ont mis sur pied des cours spécifiques, financés essentiellement par des fonds privés. Ces cours sont différemment accessibles, selon le degré de scolarité des candidats potentiels. Bien que la spécificité de tels enseignements soit limitée à tel ou tel autre domaine (en quelque sorte, ils constituent des appoints), ils sont souvent un bon moyen pour évoluer professionnellement. Même si les attestations délivrées (ou certains diplômes éventuels) n'ont pas de reconnaissance officielle, les milieux professionnels ne peuvent que les apprécier.

Il est donc particulièrement judicieux de les contacter; particulièrement ouvertes sur le monde du travail, ces associations connaissent d'autres filières et sauront vous donner de bonnes idées.

Nos diplômes sur le marché international

Bien que nos diplômes soient en général appréciés à l'étranger, ils ne sont justement qu'appréciés et non pas reconnus. Surtout depuis le non fatidique du 6 décembre 1992 à l'EEE. Des tractations avaient cours avant cette échéance pour mettre sur pied un sys-

tème d'équivalence avec nos voisins européens. Aujourd'hui, le rêve est évanoui. Aucune équivalence ne peut plus être envisagée, exception faite pour les diplômes de certaines grandes écoles (écoles polytechniques) qui sont particulièrement bien cotés (souvent à la pointe de la recherche, au même titre que les grandes écoles étrangères). Quelle conclusion tirer de cet état de fait? L'«Helvète» diplômé s'exporte mal et provisoirement, il lui faut bien renoncer au potentiel d'un marché du travail beaucoup plus vaste, à moins que, comme tout immigré, il n'ait le courage, une fois à l'étranger, de retrousser ses manches pour prouver qu'il est aussi bon que celui qui l'accueille.

Annie Admane

Sélections de titres délivrés en 1991

Degré d'enseignement	Total	Masculin		Féminin	
		absolu	%	absolu	%
Degré secondaire II					
Maturité	12 738	6 717	52,7	6 021	47,3
fédérale	11 622	6 306	54,3	5 316	45,7
cantonale	1 116	411	36,8	705	63,2
Brevet d'enseignement primaire	1 461	394	27,0	1 067	73,0
Certificat fédéral de capacité LFP (apprentissage)	55 533	31 773	57,2	23 760	42,8
Certificat fédéral de capacité (professions agricoles)	1 520	1 423	93,6	97	6,4
Diplôme d'une école supérieure de commerce LFP	3 220	1 076	33,4	2 144	66,6
Diplôme/Certificat délivré par la Croix-Rouge suisse	3 462	259	7,5	3 203	92,5
Certificat de formation élémentaire prof.	1 501	958	63,8	543	36,2
Degré tertiaire universitaire					
Licences et diplômes	7 899	5 109	64,7	2 790	35,3
Doctorats	2 119	1 631	77,0	488	23,0
Degré tertiaire non universitaire					
Diplôme ETS	2 392	2 324	97,2	68	2,8
Diplôme ESCEA	588	494	84,0	94	16,0
Autre diplôme EPS	633	243	38,4	390	61,6
Diplôme ET	1 417	1 380	97,4	37	2,6
Maîtrise/diplôme après l'examen professionnel supérieur	2 939	2 586	88,0	353	12,0
Brevet fédéral après l'examen professionnel	4 290	3 345	78,0	945	22,0

LFP = Loi fédérale sur la formation professionnelle; CRS= Croix Rouge Suisse; ET = Ecoles techniques; ETS = Ecoles d'ingénieurs (Ecoles techniques supérieures); ESCEA = Ecoles supérieures de cadres pour l'économie et l'administration; EPS = Ecoles professionnelles supérieures (arts décoratifs, économie ménagère, service social, éducation spécialisée)

La formation professionnelle à l'avenir

Le système dual de la formation professionnelle de base s'est montré efficace par le passé. Liant la formation pratique en entreprise et des cours d'introduction, de théorie et de culture générale dans une école professionnelle, le système garantit une bonne adéquation aux besoins des entreprises. Les possibilités de formation continue qui s'y rattachent permettent un approfondissement de la formation acquise ou une réorientation professionnelle.

Pourtant, au cours de ces dernières années, le nombre des apprentis a fortement diminué, tandis que celui des gymnasiens a augmenté depuis deux ans. On doit bien constater que l'apprentissage a beaucoup perdu de son attractivité face à l'enseignement supérieur. Notre but est donc de mettre sur pied certaines mesures qui rendront à la formation professionnelle son attrait.

La nouvelle maturité professionnelle donnera la possibilité aux apprentis de suivre une formation complémentaire en culture générale en cours d'apprentissage et d'avoir ainsi accès à un nouveau cycle scolaire, ce qui rendra à l'apprentissage tout son intérêt. Dès cette année, de nombreuses écoles professionnelles ont entrepris des cours conduisant à cette maturité professionnelle (branches techniques dès 1993), ce qui autorisera ces jeunes à étudier dans une haute école technique (jusqu'à présent dénommées «Ecole Technique Supérieure» – ETS). L'année prochaine, la maturité professionnelle commerciale sera introduite ainsi que la maturité professionnelle artistique et la maturité professionnelle industrielle, qui ouvriront la voie vers d'autres hautes écoles techniques.

Les compétences des hautes écoles techniques seront fixées par une nouvelle loi; mais dès à présent, l'introduction d'un cycle d'études post-diplôme élargira l'activité en

Rudolf NATSCH
Office Fédéral de l'Industrie, des arts et
métiers et du travail
OFIAMT
Division formation professionnelle

recherche appliquée et créera une collaboration plus étroite avec l'économie. Cette nouvelle loi devrait être encore votée pendant la législature en cours.

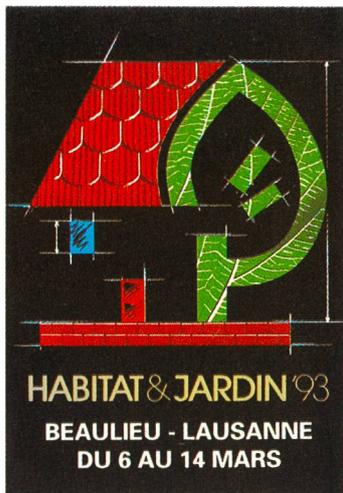
On admet généralement que le développement technologique progresse toujours plus vite. Conséquemment, les connaissances et l'expérience acquises dans certains secteurs sont vite dépassées. Pour cette raison, la mise sur pied d'une formation continue (examens professionnels, examens techniques plus poussés, cours de formation supplémentaire de toutes sortes et de durées diverses, accès à des écoles supérieures, etc...) est une mesure véritablement indispensable pour l'avenir. Dans ce contexte, nous devons envisager l'évolution future de la formation professionnelle de base. Il nous importe absolument que les étapes de la formation restent aussi ouvertes que possible pour qu'elles puissent «ingérer» les progrès de la technique. Nous nous penchons aussi sur l'étude de nouvelles filières de formation.

Nous estimons que notre système de formation professionnelle est relativement intéressant au sens du «rendement», et plus particulièrement, de cette plus-value qu'elle confère aux professionnels qu'elle génère. C'est pourquoi nous craignons toutes les mesures budgétaires restrictives, en particulier lorsqu'il s'agit d'innover, et nous encourageons l'état à poursuivre son effort, indépendamment des cycles conjoncturels de notre économie.

Habitat et Jardin du 6 au 14 mars

Palais de Beaulieu, Lausanne

Salon désormais traditionnel, Habitat et Jardin ouvrira ses portes le 6 mars; cette manifestation importante attire régulièrement un public nombreux... venu chercher quelques nouveautés pour agrémenter son cadre de vie. Les Banques Raiffeisen y seront présentes, halle 11, stand 1114; nous y présenterons nos dernières prestations et offrirons



à tous les amateurs un concours avec de nombreux prix à gagner.



La Banque Raiffeisen de St-Aubin fête ses 25 printemps

Le 21 novembre dernier, une ambiance de fête animait la Banque Raiffeisen de St-Aubin qui célébrait 25 années d'existence. Après des débuts difficiles, le dynamisme des gérants successifs a permis un développement constant des affaires. En 1985, la banque ouvre pignon sur rue et étend son rayon d'activité à d'autres localités. Soucieuse d'offrir des prestations de pointe, elle s'équipe en 1991 d'un matériel

informatique qui la relie directement à Saint-Gall. Fin 1991, son bilan dépasse 9 millions de francs. Voilà une jolie preuve de réussite! et nous ne pouvons qu'encourager et féliciter chaudement M.M. Fernand Dessibourg, Président du Conseil d'Administration, Lucien Dessibourg, Président du Conseil de Surveillance et Jean-Albert Favre, l'heureux gérant actuel.

Les 50 ans de la Banque Raiffeisen de Chardonne

Bravo, bravo et encore bravo... la Banque Raiffeisen de Chardonne nous a envoyé une superbe plaque réalisée à son initiative pour marquer son demi-siècle d'existence. Avec en 1991, un total au bi-

lan dépassant 11 millions, Chardonne fait preuve d'un dynamisme très stimulant et nous complimentons le gérant, M. Willy Rinsoz, pour tant d'enthousiasme.



La semaine de l'épargne

La Banque Raiffeisen de Lavaux récompense sa gagnante

900 habitants de la région foreloise ont pris part à notre classique semaine de l'épargne. Et Madame Françoise Lehmann a eu le plaisir de se voir remettre un deuxième prix de 100 tunes (500 francs) par le

sympathique gérant de la banque, Monsieur Daniel Cordey. Une petite cérémonie pour fêter l'événement a eu lieu dans les locaux de la banque, couronnée par un apéritif très apprécié.

Bravo à notre charmante cliente et bon vent à la Banque Raiffeisen de Lavaux!

Monsieur Kurt Wäschle, Directeur de la coopérative de cautionnement Raiffeisen fête 25 années d'activité au sein de l'Union

Monsieur Kurt Wäschle débute à l'Union Suisse des Banques Raiffeisen en 1968 en qualité de réviseur, après des études universitaires à Berne et une première expérience professionnelle dans une fiduciaire. En 1980, il est nommé au poste qu'il occupe actuellement. Monsieur Wäschle peut être fier de son parcours, marqué par un succès constant dû à beaucoup d'engagement de sa part. Sa contribution essentielle réside dans le maintien des pertes à une limite raisonnable, même dans le contexte actuel. Il a été et reste, grâce aussi à une intuition hors du commun, l'homme du juste équilibre calculé entre le risque et la sécurité. Le Conseil d'Administration de la Coopérative de Cautionnement apprécie de pouvoir compter sur un Directeur



expérimenté et très impliqué, à la tête d'une excellente équipe. Le Conseil d'Administration remercie donc chaleureusement Monsieur Kurt Wäschle pour sa précieuse collaboration et lui présente tous ses vœux pour son avenir.

Les chemins de fer alpins

Pentecôte, 29 au 31 mai 1993. Un fabuleux voyage en car et en train

Samedi 29 mai:

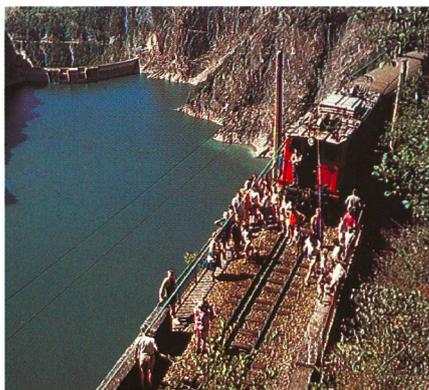
Lausanne–Turin–Col de Tende–Nice

07 h 30 départ de Lausanne en autocar par le tunnel du Grand Saint-Bernard, Aoste, Turin (déjeuner) pour Cueno.

Continuation par le train de la ligne du Col de Tende, l'une des plus remarquables de notre continent. Inaugurée en 1928, elle fut partiellement détruite pendant la seconde guerre mondiale. De 1976 à 1979, des travaux de grande envergure furent entrepris afin de la rendre praticable. Depuis lors, le chemin de fer relie à nouveau la Riviera au Piémont.

19 h 11, arrivée à Nice.

Logement au Mercure Nice Opéra (catégorie 3***), dîner et soirée libres.



Dimanche 30 mai:

Nice–Chemin de fer de Provence–Grenoble

Petit déjeuner à l'hôtel. Transfert à la gare de Nice. 08 h 55, départ de Nice par la ligne des chemins de fer de Provence. La construction de la ligne Nice–Digne commença en 1890 et fut achevée en 1911 avec le percement d'un tunnel de 3457 m (Tunnel de La Colle Saint-Michel) près de son point culminant (1022 m) sur les bords du Verdon. La ligne comporte 60 ouvrages d'art: 25 tunnels dont 7 de plus de 500 m, 20 ponts et viaducs en maçonnerie, 13 ponts métalliques, dont un de 120 m sur la Bléone, et 2 galeries couvertes.

12 h 18, arrivée à Digne. Repas de midi, puis continuation en autocar, par la Route Napoléon en direction de Sisteron, le Col de



La Croix-Haute et Grenoble où l'arrivée est prévue en fin d'après-midi. Logement à l'hôtel Mercure Alpotel (catégorie 3***).

Lundi 31 mai:

Grenoble–Lausanne

Départ en autocar pour Saint-Georges-de-Commiers, point de départ du Chemin de Fer de La Mure, la ligne touristique de montagne reconnue la plus spectaculaire des Alpes françaises et l'une des plus prestigieuses du monde. Ouverte en 1888 aux trafics voyageurs et marchandises, cette voie métrique est une impressionnante succession de surplombs, de courbes et d'ouvrages d'art (142), dont 18 tunnels, 12 viaducs et grands ponts. Actuellement, la circulation est assurée par les mêmes petits trains électriques d'autrefois. Dès 1903, la voie fut en effet la première au monde à être électrifiée en courant continu haute tension et le matériel aujourd'hui en service a plus de 50 ans. En résumé, 30 kilomètres de spectacle dans un cadre enchanteur de gorges, de lacs, de falaises et de sommets que seul le train permet de découvrir.

Après le déjeuner au restaurant «Helme», le train nous ramène à Saint-Georges-de-Commiers d'où nous rentrerons en car à Lausanne par Megève et Genève. Arrivée à Lausanne vers 19 h 45.

Organisation:

LAVANCHY
VOYAGES
Membre du groupe Danzas Voyages

Rue de Genève 88 1000 Lausanne 10
Service groupes tél. 021 / 25 76 75

Prix par personne:

Supplément chambre à 1 lit: **Fr. 500.–**

Fr. 90.–

Nos prestations:

- Les parcours en autocar tout confort, selon programme.
- Les trajets Cueno–Nice, Nice–Digne et St-Georges de Commiers–La Mure, et retour par chemin de fer.
- Le logement dans les hôtels mentionnés, chambre à deux lits avec bain/WC.
- Les petits-déjeuners et les repas de midi.
- Les services d'un accompagnateur au départ de Lausanne.
- Le service et les taxes.
- Une documentation complète.

Participation minimale: 30 personnes.

Bulletin d'inscription

A retourner à la Rédaction de «Panorama»,
Case postale 144, 1010 Lausanne.

J'inscris personne(s) au voyage
«Panorama» du 29 au 31 mai 1993.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

NP/Lieu: _____

N° tél.: _____

Date: _____

Signature: _____

Culture romande

Fribourg

Les Etoiles de l'Opéra de Kiev
Estavayer-le-Lac, salle de la Prillaz,
le 14 mars.

Genève

«La Collection» de Harold Pinter
Théâtre du Grütli du 9 au 28 février
Le théâtre de Pinter gravite autour du comportement humain. Il en donne une image particulièrement symbolique que l'on peut toutefois prendre facilement au premier degré si l'on ne se sent pas très «freudien»; les personnages ont une dimension psychologique profonde mais ils vivent des situations simples. Ce qui donne des œuvres particulièrement dépouillées et pourtant intenses.

Jura

Messe de Rossini
Collégiale de St-Ursanne, le 25 avril
Un auteur foisonnant, une œuvre superbe: deux arguments en faveur de cette soirée, sans parler de l'intérêt particulier qu'offre la ville, petit bijou historique au cœur du Jura.

Neuchâtel

Kathie Webster (USA),
blues et boogie-woogie
Le Locle, Cellier de Marianne,
le 19 mars

Pourquoi ne pas tenter le dépaysement avec une artiste (chant et piano) d'Outre-Atlantique? voilà une soirée américaine pour tous les nostalgiques d'une musique aux fortes connotations culturelles donc particulièrement riche.

Valais

Grand combat de reines
Orsières, 24 et 25 avril

A voir au moins une fois, pour découvrir une manifestation folklorique ancienne et spectaculaire, pour profiter d'un site naturel grandiose encore intact. Un grand bol d'air frais pour la famille !

Vaud

Stéphane Grappelli
Morges, Théâtre de Beausobre, le 12 mars
Il n'est nul besoin de présenter Stéphane Grappelli. Ce vénérable musicien nous fait l'honneur de nous rendre visite. Exceptionnel, à ne pas manquer et à écouter en toute ferveur. Pappy Jazzy, il tire de son violon une musique qui nous fait découvrir un petit bout de son âme.

Le compte est bon sur tous les tableaux

prema 300 f ep monostop

compter, trier, mettre en tubes les monnaies

contrôle de l'alliage pour rejet des monnaies étrangères

prema

PREMA GmbH Tychbodenstrasse 9
4665 Oftringen Tel. 062/97 59 59

Les jeux de Thierry Ott

La devinette

Vous avez devant vous un tronc de sept mètres cinquante de long. Vous décidez de le couper en morceaux de cent cinquante centimètres. Pour scier le premier morceau, vous mettez exactement dix minutes. Combien de temps vous faut-il encore pour arriver au bout de votre travail?

Calcul bancal

2 6 7
x 3 9
4 2 0 3
1 4 0 1
1 8 4 1 3

Cette multiplication est visiblement fautive. Mais si vous inversez deux chiffres, elle deviendra exacte. Lesquels?

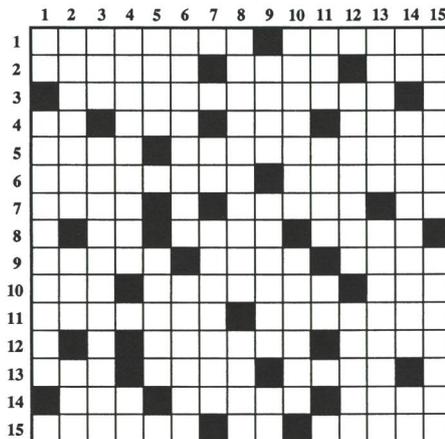
Anagrammes

	3	4	5
1			
2			

En définition: des mots. Dans la grille: des anagrammes de ces mots. Attention! Savoir choisir la bonne anagramme quand plusieurs existent. Il peut y avoir des verbes conjugués et des pluriels, mais il n'y a pas de nom propre.

1. Sucre – 2. Ourse – 3. Poches – 4. Désiré – 5. Grisée

Les mots croisés



Horizontalement

1. Il a les moyens de s'envoyer en l'air. Fait mal à la gorge et à la tête. – 2. Donc, proche. Met la tête sous l'eau. Net, est direct. – 3. C'est la crème. – 4. Redouble. Trois romain. Fille, est bien naïve. Se dit en décrochant. – 5. Premières lettres. Ce n'est pas le vrai père. – 6. Traîneront. Petits saules. – 7. Eut droit à une seconde jeunesse. Ils ne sont donc pas seuls. Personnel. – 8. Terminaison verbale. Liens de famille. Prénom germanique. – 9. Fortes si noires. Forte si bleue. Puissances éternelles. – 10. Forme d'un auxiliaire. On en tire de l'huile. Autre prénom germanique. – 11. Couvre-tête. Partie du noyau atomique. – 12. Qui contiennent du salpêtre. A Paris, la gauche a la réputation d'être plus branchée. – 13. Navigateur solidaire. Rivière de France tourmentée. Plats. – 14. Grossit le Danube. Leur rôle, c'est de protéger. Prénom féminin. – 15. Couvertes. L'espagnol. Localité des Alpes-Maritimes.

Verticalement

1. Met les voiles. On y joue et on s'y baigne en Allemagne. – 2. Avec lui, c'est le train-train garanti! Cardinal romain. A le pas inquietant. – 3. Vraiment rien à voir avec la haute. Poussaient. – 4. Probablement blessé. Pas couvert. – 5. Embusqué. On y entre souvent avec le trac. – 6. Etat d'Amérique. Passées sous silence. – 7. Nous, souvent. On vous le souhaite bon. – 8. Passer une robe. Il faut être très souple pour la faire. – 9. Tendre l'oreille. Gros lézard. Personnel exclusivement masculin. – 10. Celui du requin est

facile à reconnaître. Facteur ou singe. – 11. Propre en ordre. Lac de Lombardie. Connu. – 12. Ce Blanc-là, le Noir le fait toujours voir rouge. C'est parfois chercher la petite bête. – 13. Là-bas, il faut la lire. Activité propre aux vacances. – 14. Tire les larmes aux Japonais. Le Démon, c'est lui. Coupe en deux. – 15. Fait la nique aux règlements. Pays exportateur d'arachides et de travailleurs.

Solutions du mois précédent

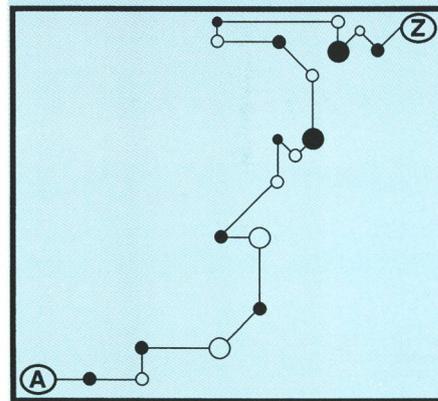
Mini-quiz

1. B, 2. B, 3. C, 4. C, 5. A, 6. A

Coup d'œil



Le labyrinthe



Au royaume des ombres

L'ombre n° 5.

Mots croisés

Horizontalement. 1. Plaidoirie. – 2. Aigres-doux. – 3. Tsar. Iodla. – 4. Is. Epelées. – 5. Simarre. Sp. – 6. Seule. Sa. – 7. Irrité. Mer. – 8. Is. Reine. – 9. Riemann. Te. – 10. Sirène. Fès.

Verticalement. 1. Pâtisseries. – 2. Lissier. II. – 3. Aga. Mûrier. – 4. Idéalisme. – 5. Dé. Prêt. An. – 6. Osier. Erne. – 7. Idoles. En. – 8. Rôle. Ami. – 9. Iules. Enté. – 10. Exaspérées.

Solutions au prochain numéro

450 000 sociétaires ont confiance en cette banque



Toujours plus nombreux sont les gens qui font confiance aux Banques Raiffeisen pour leurs principes: «sécurité, proximité, personnalisation et conseils».

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous bénéficiez d'avantages et de droits intéressants. Voulez-vous en savoir plus?

C'est avec plaisir que nous vous renseignerons!



La crédibilité bancaire